

Guide d'accompagnement à la
transition vers le logement



Passage vers mon propre toit!

Pour les familles de personnes avec déficience
intellectuelle de la région d'Ottawa



Coalition des familles francophones
d'Ottawa de personnes avec
déficience intellectuelle ou
handicap de développement





**Coalition des familles francophones d'Ottawa de
personnes avec déficience intellectuelle ou handicap
de développement**

**Guide d'accompagnement à la transition
vers le logement**

Passage vers mon propre toit!

**Pour les familles de personnes avec déficience
intellectuelle de la région d'Ottawa**

Mars 2018

La première édition du Guide d'accompagnement à la transition vers le logement a été réalisé par l'équipe du *Projet Passage vers mon propre toit!*

Directeur du projet
Serge Lavoie

Coordonnatrice à la transition vers le logement
Hélène Courchesne

Agents de recherche au contenu
Pascal Gagné
Bianca Nugent

Autres collaborateurs
Natalie Béland
Karine Castonguay

Graphisme et mise en page
Pentafolio

Notes au lecteur :

L'utilisation du terme « personne » est utilisée dans ce Guide pour désigner les personnes ayant une déficience intellectuelle avec ou sans autres troubles neurodéveloppementaux¹. Cet usage respecte les valeurs d'inclusion sociale de la CFFO et allège le texte afin d'en faciliter la lecture.

Les mots soulignés dans le texte se retrouvent aussi dans le glossaire présentant davantage d'explications.

Dans la plupart des cas, les citations dans les bulles ne sont pas associées aux personnes apparaissant sur les photographies.

1. D'après la cinquième version du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (également désigné par le sigle DSM, abréviation de l'anglais : *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*), les troubles neurodéveloppementaux incluent : la déficience intellectuelle, les troubles spécifiques des apprentissages, les troubles moteurs, les troubles de la communication, le trouble du spectre de l'autisme et le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Remerciements

La CFFO remercie le [Ministère des Services sociaux et communautaires](#) de la subvention recommandée par le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une [déficience intellectuelle](#) [*Developmental Services Housing Task Force*].

Nous désirons souligner la participation et l'engagement des personnes et de leurs familles lors des projets pilotes. Leurs contributions et commentaires ont été essentiels à la préparation de ce Guide. Nous tenons également à remercier les partenaires de la Coalition pour leur rétroaction et leur appui : l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (AISO), le groupe de recherche *Multidimensional Assessment of Providers and Systems (MAPS)*, de même que le Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa.

Pour plus d'information

À la suite de votre lecture, prenez quelques minutes pour nous donner votre rétroaction concernant notre matériel à l'adresse Web suivante : <http://www.cffo-ottawa.org/guide-de-transition-au-logement.html>

Veillez transmettre vos commentaires ou vos questions à l'adresse courriel suivante : montoit@cffo-ottawa.org

© Coalition des familles francophones d'Ottawa (2018)

La Coalition des familles francophones d'Ottawa (CFFO) autorise la reproduction du présent Guide en tout ou en partie pourvu que pleine reconnaissance soit accordée à la CFFO. Bien que l'utilisation du matériel soit autorisée, la CFFO se dégage de toute responsabilité quant à la façon dont l'information est présentée et quant à l'interprétation de celle-ci.

Numéros d'ISBN :

978-2-9817323-0-9 (Imprimé)

978-2-9817323-1-6 (PDF)

Also available in English under the title: *Housing Transition Guide, Moving to a Place of my Own!*



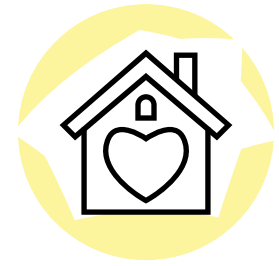
Table des matières

Introduction	1
PARTIE I	
Mon horizon de planification	7
PARTIE II	
Ma démarche de planification.....	11
PARTIE III	
Mon déménagement.....	25
En conclusion	31
PARTIE IV	
Glossaire	33
Foire aux questions	41
Références bibliographiques	47
Liens-ressources	51
PARTIE V	
Fiche 1 – Mes étapes de planification	
Fiche 2 – Liste de vérification	
Fiche 3 – Mon portfolio « Je déménage vers mon propre toit ! »	

Liste d'acronymes

AISO	Association pour l'intégration sociale d'Ottawa
CFFO	Coalition des familles francophones d'Ottawa
CRSC	Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa
DSM	<i>Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders</i> (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux en l'anglais)
MAPS	<i>Multidimensional Assessment of Providers and Systems</i> (groupe de recherche)
MSEJ	Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
MSSC	Ministère des Services sociaux et communautaires
MSSLD	Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
POSPH	Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
RLISS	Réseau local d'intégration des services de santé
SESSS	Programme de Soutiens essentiels de santé et de services sociaux
SOPDI	Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Introduction



INTRODUCTION

Contexte

En mai 2015, la Coalition des familles francophones d'Ottawa (CFFO) a établi un comité sur le logement. Le mandat de ce comité était de trouver des pistes de soutien pour des projets sur le logement et développer des partenariats; préparer une déclaration d'intérêt pour des solutions de logement innovatrices pour le [ministère des Services sociaux et communautaires](#) (MSSC); et diriger la mise en œuvre de projets financés.

Le comité a joué un rôle clé pour amorcer le projet Passage vers mon propre toit! En collaboration avec l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa ([AISO](#)) et le Regroupement des partenaires francophones, la proposition du «Projet logement» au Groupe de travail sur le logement a été approuvée par le MSSC le 26 mai 2016.

Je suis inquiète,
car mes parents ne
seront pas toujours là
pour m'aider.





INTRODUCTION

Ce Guide est une initiative de la CFFO conçue en collaboration avec des personnes et familles francophones. Il est destiné aux proches et aux intervenants des personnes francophones vivant dans la région d'Ottawa qui veulent planifier le processus de transition vers un nouvel environnement de vie centré sur la personne. Les familles intéressées pourront utiliser le Guide en fonction de leurs besoins puisqu'il présente :

- l'horizon de planification avec les principales étapes de réalisation d'une transition vers le logement ;
- la démarche, c'est-à-dire, le « comment » à l'aide d'un portfolio de transition vers le logement centré sur la personne ; et,
- l'étape « d'après déménagement » avec témoignages, conseils et astuces.

Le projet poursuit deux objectifs : décrire et à améliorer la démarche de planification de la transition vers un logement autonome des personnes et de leur famille, ainsi que mener des projets pilotes d'accompagnement des personnes dans leur transition vers un nouveau milieu de vie.

En parallèle avec la recherche de meilleures pratiques, la rédaction de ce Guide et l'accompagnement des personnes dans la transition vers leur propre toit, l'équipe du projet s'est associée à des chercheurs de l'Université d'Ottawa afin de compléter un projet d'évaluation de ces activités dont les résultats seront couverts dans un autre rapport sur les leçons apprises durant le projet.

J'aimerais
déménager, mais je
ne sais pas par où
commencer.

En cours de route, les personnes qui ont utilisé les outils nous ont fourni de précieux commentaires. D'autre part, la collaboration avec d'autres organismes de la région d'Ottawa a été l'occasion de stimuler des alliances afin de promouvoir l'autonomie des personnes. Ce matériel inclut l'examen des défis à surmonter, les sources d'information et outils utilisés, ainsi que le processus de prise de décision des adultes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Le fruit de cet ouvrage collaboratif reflète la situation particulière des francophones en contexte linguistique minoritaire de la région d'Ottawa.

Dès la mise sur pied du projet, plusieurs personnes et familles consultées ont partagé le besoin d'avoir sous la main un outil simple et pratique qui répertorie et détaille les meilleures pratiques, les solutions novatrices et les ressources disponibles qui soutiennent une démarche de planification de la transition vers le logement. En effet, la complexité de l'offre de soutien en matière d'intégration au logement, la quantité d'organismes, la variété de

services offerts ainsi que les rôles de chacun d'entre eux quant à l'encadrement des suivis représentent un défi pour les personnes en transition vers le logement et leurs familles. Il s'est donc avéré pertinent de développer un outil de référence pour traiter spécifiquement de l'accès au logement, d'où la publication de ce *Guide d'accompagnement à la transition vers le logement*. De plus, le matériel touche aussi au besoin de trouver un milieu d'habitation abordable afin de répondre aux moyens de la personne tout au cours de la planification et la démarche d'un déménagement.



INTRODUCTION

Pourquoi ce Guide ?

Ce Guide d'accompagnement à la transition vers le logement comble ainsi un manque exprimé par les personnes et les familles de la région d'Ottawa et du reste de l'Ontario ayant de la difficulté à identifier les services de soutien et d'hébergement à leur disposition. Cette réalité constitue un plus grand défi pour les personnes francophones confrontées à une faible offre active de services et ressources en français.

Vivre « sous son propre toit » est un objectif réalisable pour plusieurs personnes, à condition qu'elles puissent trouver des moyens pour le réaliser. Nous vous invitons dès maintenant à envisager un avenir où la personne s'épanouit à son propre rythme et où elle est heureuse.

Nous vous encourageons à évaluer les options le plus tôt possible afin d'être en mesure de répondre au besoin de votre jeune adulte et d'être prêt lorsque viendra la question : « Est-ce que je peux déménager moi aussi comme mon frère, ma sœur, mon ami ? »

Ce guide est un point de départ. Il vise à vous aider à appuyer la personne dans la prise en charge de sa destinée, dans le contexte des services, systèmes et modèles de logement existants.

Nous vous invitons dès maintenant à envisager un avenir où la personne s'épanouit à son propre rythme et où elle est heureuse.

Ce que la recherche en dit

L'accessibilité à une offre active de services sociaux en français, en général, est un défi réel pour une majorité de francophones vivant en situation linguistique minoritaire (Drolet, Savard et Bouchard, 2018); c'est d'autant plus un enjeu de taille pour les services et ressources spécialisés dédiés aux personnes ayant des besoins spécifiques et adaptés à leur situation comme *les personnes ayant une déficience intellectuelle avec ou sans autres troubles neurodéveloppementaux*.



INTRODUCTION

À quoi sert ce Guide ?

Ce Guide a été conçu en collaboration avec des personnes et familles francophones. Il est destiné aux proches et aux intervenants des personnes francophones vivant dans la région d'Ottawa qui veulent planifier le processus de transition vers un nouvel environnement de vie centré sur la personne.

On y explique comment envisager cette transition vers le logement et la mettre en action afin de concrétiser la vision de la personne. Mettre en action un [plan de logement centré sur la personne](#) dans le contexte actuel requiert de faire preuve d'imagination et de courage : il faut trouver des idées pour contrer le manque de logement abordable et pour obtenir le financement nécessaire pour des services de soutien à domicile, tout en respectant les rêves et préférences de l'individu.

Parfois, des solutions innovatrices peuvent être entrevues et développées à partir de ressources existantes. Il faut occasionnellement remettre en question les habitudes et les croyances préconçues. Par exemple, les gens peuvent penser qu'on doit attendre parce que les listes d'attentes sont longues, ou qu'il est impossible pour une personne de vivre en appartement avec un soutien autre que celui de ses parents. Dans la plupart des cas, l'objectif devrait être de réaliser le déménagement de la personne afin que celle-ci vive pleinement, avec le soutien qu'elle nécessite pour qu'elle soit la plus indépendante et autonome que possible.

Ce Guide permet d'explorer les possibilités à l'intérieur et à l'extérieur des processus traditionnels. Par exemple, il vous invite à considérer les options où le logement et le soutien sont des éléments distincts.

Ces projets sont essentiels pour appuyer les familles, ils sont plus directs comme aide que d'autres approches proposées.

Ce qu'on sait, ce n'est pas ce qu'on ne sait pas!

Comment utiliser ce Guide ?

Ce Guide peut être lu en entier ou utilisé à la pièce. Il comporte cinq parties. Chacune des parties répond à différents besoins :

1. La première partie présente **l'horizon de la planification** qui inclut les principales étapes de réalisation d'une transition vers le logement.
2. La deuxième partie consiste à expliquer la **démarche**, le comment de la transition, à l'aide d'un **portfolio de transition vers le logement centrée sur la personne**. Dans ce portfolio, vous retrouverez deux sections. La première section présente les différents **cercles de soutien** essentiels pour la personne en transition : 1) cercle familial, proches et alliés ; 2) cercle sociocommunautaire (autres services, ressources dans la communauté) et ; 3) cercle de relève professionnelle ([soutien à la vie autonome](#) dans divers milieux résidentiels). La deuxième section traite aussi de l'hébergement (liste de vérification, les options d'hébergement avec les références vers les fiches d'outils de planification).
3. La troisième partie traite du **déménagement** et de **l'après-déménagement** incluant des témoignages, des trucs et astuces pour faciliter cette importante transition pour la personne.
4. La quatrième partie comprend un **glossaire** de mots utiles pour mieux comprendre le processus de planification d'une transition vers le logement et une **foire aux questions fréquemment posées (FAQ)** par les personnes et leurs familles.
5. La cinquième partie contient **trois fiches d'outils** pratiques nécessaires à une planification de transition vers le logement réussie :
 - **Fiche 1 — Mes étapes de planification** : un résumé des dix-neuf principales étapes de planification qui guideront le processus de transition de la personne vers son propre toit.
 - **Fiche 2 — Ma liste de vérification** : un aide-mémoire des principales actions à faire concernant la planification, les finances, le choix du logement, le [soutien à la vie autonome](#) de la personne et sa transition.
 - **Fiche 3 — Mon portfolio** : un fichier personnalisé qui permet de recueillir et de décrire la vision, les besoins et les aspirations de la personne.



INTRODUCTION



INTRODUCTION

Des repères visuels pour mieux naviguer à travers le Guide

Au fil de votre lecture, vous remarquerez que certains ont été soulignés. Ces mots soulignés sont définis dans un glossaire afin de soutenir votre compréhension.

D'autres mots ou groupe de mots en **blanc sur fond vert** sont des ancrages qui, en cliquant dessus, vous dirigeront vers la section du Guide où se trouve des informations détaillées.

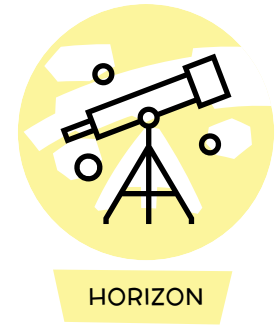
Enfin, vous remarquerez que d'autres soulignés en bleu. Ce sont des hyperliens qui vous dirigent vers des pages de sites Web contenant des renseignements pertinents. Les ancrages et hyperliens fonctionnent seulement dans des copies électroniques de ce document.

Pour de meilleurs résultats, télécharger le document et l'ouvrir avec Acrobat Reader. **Astuce : Appuyez sur la touche [ALT] et la flèche [←] pour retourner à la vue précédente.**

Principes fondamentaux d'une planification de transition vers le logement réussie

Plusieurs recommandations sont ressorties à la suite des consultations avec les parents et les personnes du Projet *Passage vers mon propre toit!* et des discussions avec les partenaires afin de bien planifier une transition vers le logement. Ces recommandations se résument à **douze principes fondamentaux** :

1. Encourager l'indépendance
2. Être à l'écoute
3. Planifier la transition et vivre des expériences
4. S'informer et être proactif
5. Planifier et déléguer
6. Budgéter et s'assurer que c'est possible et durable
7. Avoir des rôles et des règles claires
8. Pratiquer des activités concrètes d'apprentissage
9. Se tenir à l'affût des changements de situation
10. Rester en contact avec d'autres parents
11. Rester flexible face au changement
12. Être disposé à :
 - surveiller et agir pour gérer les risques,
 - prévoir des révisions aux plans établis, et
 - améliorer nos façons de faire au fil du temps.



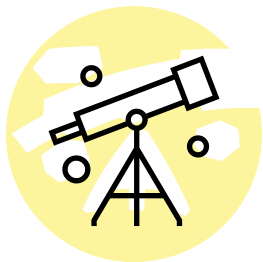
Mon horizon de planification

Survol des principales étapes de réalisation

Afin de réaliser avec succès un processus de planification à l'intention de personnes en transition vers le logement, il importe de rallier les gens qui sont membres des différents cercles de soutien (familial, proches et alliés; relève professionnelle et sociocommunautaire) dont les intérêts convergent vers la personne. C'est grâce à une démarche concertée qu'il sera possible de répertorier et de faire valoir la vision, les besoins et désirs de la personne d'abord auprès des différents intervenants et ensuite trouver d'autres parties prenantes à la suite d'un déménagement.

C'est grâce à une démarche concertée qu'il sera possible de répertorier et de faire valoir la vision, les besoins et désirs de la personne...

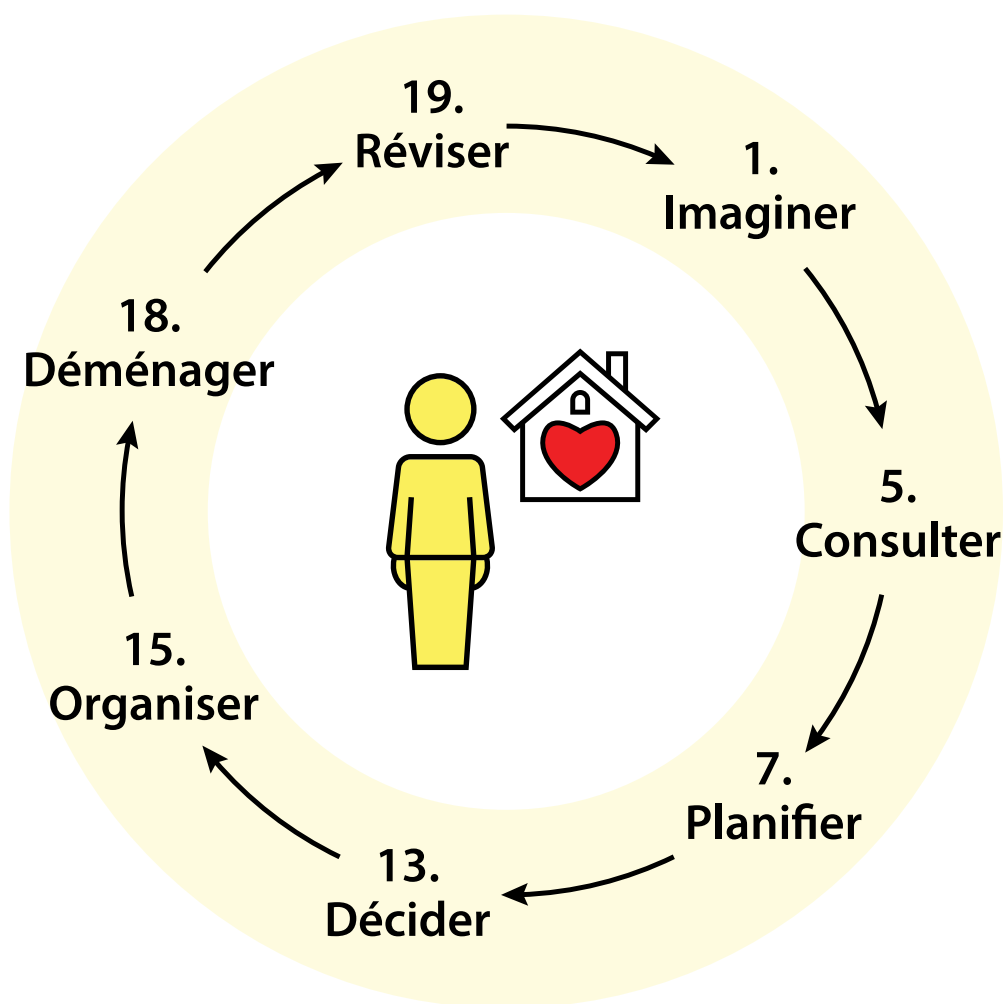




HORIZON

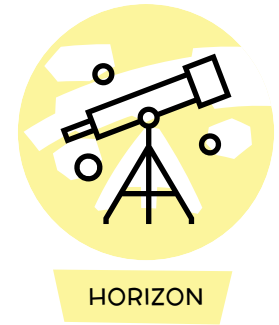
Le tableau suivant présente les principales étapes de réalisation d'une démarche de planification de la transition vers le logement ainsi que les rôles et responsabilités de chacun des membres impliqués (**Fiche 1 – Mes étapes de planification** dans la partie V de ce document). Toutes les étapes énumérées sont importantes afin d'avoir un horizon de planification complet et adapté à la personne. Il est donc recommandé de compléter chacune des étapes à un rythme qui correspond à votre réalité personnelle. Ainsi, l'ordre de priorité et le nombre d'étapes à franchir peuvent varier pour chacune des personnes; à vous de décider ce qui s'applique à la situation de votre famille.

Aperçu de sept des 19 étapes de planification



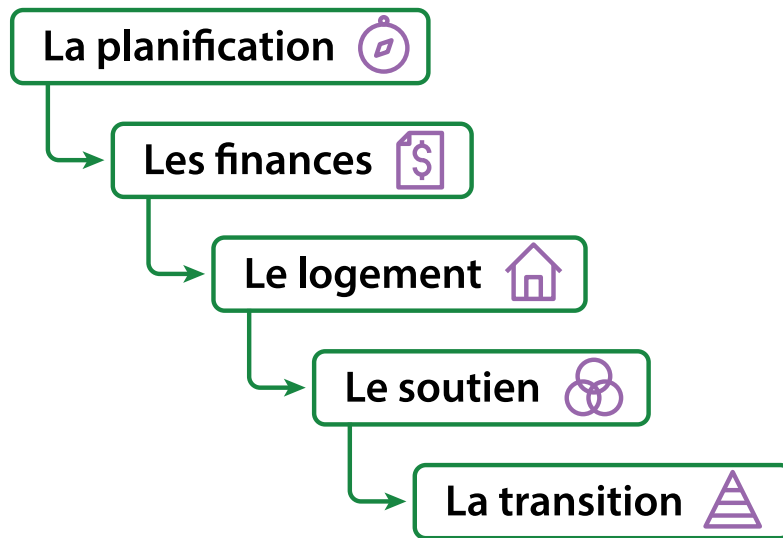
Ma liste de vérification

La liste de vérification contenue dans la **Fiche 2** de la partie V du guide permet d'englober les éléments les plus pertinents à considérer lors d'une transition vers le logement qui tient compte de la vision, aux désirs et aux choix de la personne.



Ma liste résumée de vérification

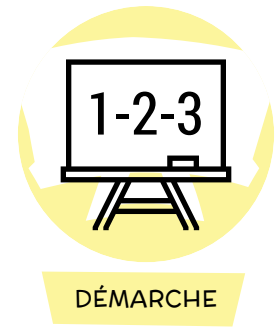
Démarches axées sur :



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

PARTIE II



Ma démarche de planification

Mon bien-être chez moi

La situation résidentielle des personnes demeure un enjeu important pour leur bien-être et leur inclusion sociale au sein de leur communauté. Avoir accès à un logement est un déterminant social essentiel au bien-être de toute personne qui vise une plus grande autonomie et une transition harmonieuse. Il peut être facile d'oublier d'inclure activement la personne dans le processus de planification. C'est d'abord sa vision qui doit déterminer les étapes à suivre et guider les décisions qui sont prises à son sujet. Celle-ci doit avoir l'occasion de diriger ce processus si elle le désire, dans la mesure du possible. Afin de bien accompagner la personne dans cette transition, il convient de bien comprendre leur réalité.

C'est d'abord
sa vision
qui doit
déterminer
les étapes
à suivre et
guider les
décisions qui
sont prises...

Que vivent les personnes en transition vers le logement ?

D'abord, il convient de rappeler que chaque transition est unique à la personne et à l'étendue de ses besoins spécifiques. En ce moment, les personnes qui envisagent une transition vers le logement doivent normalement parcourir deux trajectoires en parallèle.

La première trajectoire consiste à s'inscrire auprès de l'organisme des *Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle*¹ (SOPDI) de sa communauté afin d'ouvrir un dossier lié à une éventuelle coordination des services pour les personnes ayant une déficience

1. http://www.sopdi.ca/?lm_lang=fr-ca



DÉMARCHE

intellectuelle. Au SOPDI, un [gestionnaire de cas](#) enclenche un processus d'évaluation de ses différents besoins pour différents services, notamment en matière d'hébergement. Une fois la démarche d'évaluation complétée, il s'occupe également de transmettre une requête à une agence gestionnaire de services de soutien à l'hébergement dans l'ordre de la cote qu'il assigne à votre cas. Ce processus peut s'avérer long, car la culmination des demandes de services est considérable. À cause de la longue liste d'attente, les demandes sont priorisées et celles qui sont plus urgentes sont traitées avant toutes les autres, peu importe la date d'ouverture des dossiers. D'autres facteurs de priorisation incluent l'intensité des besoins de soutien requis par la personne et les contraintes de ressources disponibles ainsi que les limites organisationnelles des agences de service.

La deuxième trajectoire est complémentaire et fait l'objet de ce Guide : la personne et son [cercle de soutien](#) prennent eux-mêmes en charge la planification de la transition afin d'assumer un plus grand contrôle sur les services de soutien à l'hébergement que l'on veut se procurer. Les personnes et leurs familles qui planifient la transition vers le logement sont généralement satisfaites d'entreprendre cette démarche ; cela permet d'améliorer la qualité de vie de la personne en s'assurant de lui offrir la possibilité d'avoir son mot à dire et d'être responsable des décisions qui affectent son avenir comme tout le monde. De plus, cela lui donnera la chance de faire une contribution à la société et de sentir qu'elle fait partie de sa communauté.

Quitter le foyer familial ne règle pas tous les problèmes, mais cela augmente mon estime de soi.

Je vais déménager, et je vais me faire d'autres amis une fois que j'aurai déménagé.

La démarche de planification proposée dans ce Guide cherche à mettre en place d'autres mécanismes pour garantir la pérennité et la solidité du plan : par exemple, la constitution d'une [fiducie de revenu](#) pour gérer les ressources financières de la personne ou le fait de trouver une personne pour agir comme coordonnateur des services de soutien à domicile. Ainsi, il est parfois nécessaire d'avoir l'appui d'une personne désignée pour coordonner l'ensemble des suivis nécessaires au bien-être de la personne désireuse d'effectuer la transition.

Quels sont les enjeux et défis ?

La nouveauté entourant un nouveau chez-soi engendre souvent du stress. Un déménagement peut provoquer de l'isolement si les personnes réduisent leur participation à des activités sociales, sportives, d'emploi, ou autres qui leur sont habituelles. Cela implique de se poser des questions sur les objectifs à atteindre durant la transition en logement ordinaire. Aussi, le déménagement est une étape de la vie où l'on se responsabilise en apprenant de nos succès et erreurs. Enfin, il faut souligner l'importance pour chacun d'avoir son « chez-soi » plutôt qu'un simple lieu de résidence où l'on vit sans attaches. Tous ont droit à l'intimité et au respect de la vie privée.

Plusieurs enjeux et défis peuvent avoir un impact sérieux sur la réalisation d'une transition, tels que :

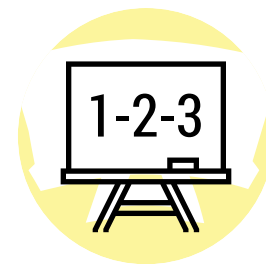
- les problèmes financiers ;
- l'épuisement des personnes et des familles en attente de services et ressources ;
- l'identification des ressources dédiées aux besoins et attentes de la personne ;
- l'isolement par l'absence ou la faiblesse des cercles de soutien (naturel, sociocommunitaire et de relève professionnelle) ;
- des conditions médicales mixtes dont la sévérité des conséquences pourraient limiter les possibilités d'hébergement en dehors du domicile familial.

Ainsi, les frontières et l'espace personnel doivent être considérés comme des critères importants pour la sélection d'un milieu de vie lorsque la personne choisit son nouveau domicile. Il faut prévoir et anticiper les changements désirés avec des stratégies propices à l'épanouissement.

Quelles sont les solutions prometteuses ?

À la suite des accompagnements réalisés, nous constatons que les ressources nécessaires ne sont souvent pas disponibles pour réaliser un plan de transition en logement. En dépit de cette situation, voici des conseils utiles pour planifier la transition :

- Bâissez de bons cercles de soutien
- Prévoyez la transition vers le logement d'avance si vous le pouvez
- Considérer le milieu physique et les services de soutien comme deux éléments distincts
- Soyez à l'affût des occasions de financement, de ressources ou des nouveaux services.



DÉMARCHE

Il faut souligner l'importance pour chacun d'avoir son « chez-soi » plutôt qu'un simple lieu de résidence où l'on vit sans attaches.



Les associations locales constituent des ressources pertinentes à consulter lorsqu'il en vient à des situations d'hébergement qui requièrent des types de soutien spécialisés pour des [diagnostics complexes](#).²

Mon portfolio de transition de logement

Un portfolio contient des fiches d'information, des exercices et des outils qui faciliteront le projet de transition de la personne vers son logement. Une fois complété, il pourra être partagé avec les membres des différents cercles de soutien qui seront mieux à même de respecter le point de vue de la personne dans les prises de décisions la concernant. (**Fiche 3**)

Mes cercles de soutien à la transition de logement

Vivre chez soi, c'est possible!

En société, chacun vit de manière interdépendante les uns aux autres. Tout le monde fait appel aux membres de notre communauté ainsi qu'aux fournisseurs de services publics et privés pour mieux évoluer dans leur milieu. Nous valorisons les liens affectifs et nos possessions personnelles. Sans ces relations sociales et économiques, nous ne pouvons pas fonctionner de façon entièrement indépendante. Ceci est tout aussi vrai pour une personne ayant une [déficience intellectuelle](#).

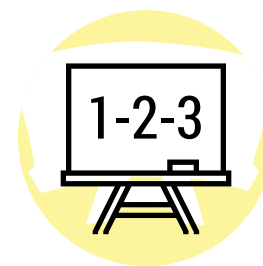
Dans une démarche fondée sur les principes de la [planification centrée sur la personne](#), la priorité n'est pas de prendre en charge la personne et ses besoins. Il s'agit plutôt de combler les manques de soutien identifiés par la personne. On recherche des gens qui accompagnent et soutiennent la personne, seulement quand c'est nécessaire. Ainsi, vivre «chez soi», c'est possible quand les services de soutien adéquats et stables sont en place.

Que signifie apporter son soutien ?

Apporter un soutien, c'est assister quelqu'un, tout simplement. Pour soutenir quelqu'un, il faut savoir écouter et respecter les choix de l'autre afin de lui offrir l'aide précieuse que la personne souhaite recevoir. L'aide précieuse est celle qui nous permet d'accomplir nos objectifs singuliers. Parfois, on

2. « Les RLISS de l'Ontario », [Réseau local d'intégration des services de santé de l'Ontario](http://www.lhins.on.ca/?sc_Lang=fr-CA): http://www.lhins.on.ca/?sc_Lang=fr-CA.

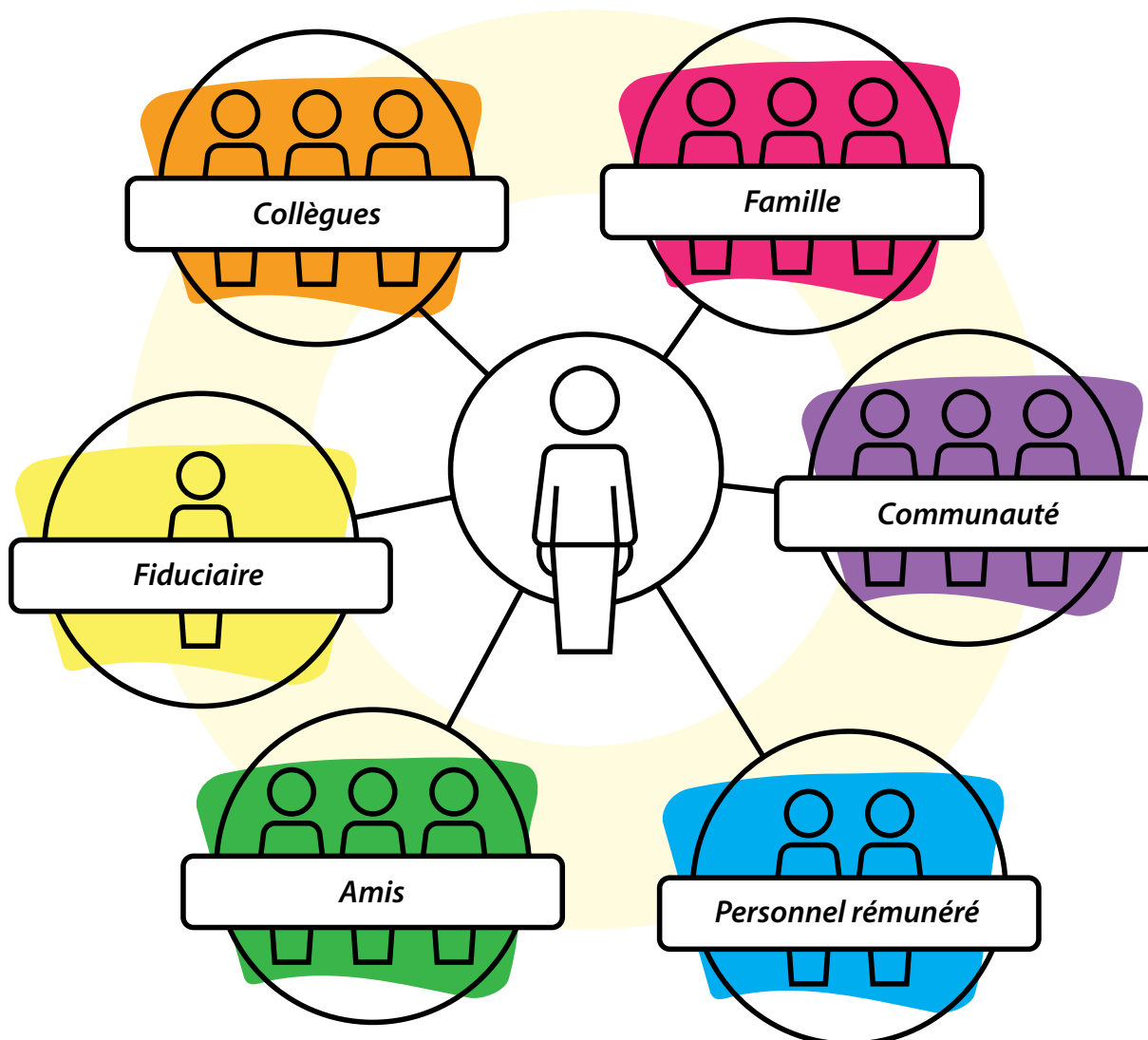
veut épauler quelqu'un sans porter attention à ce que l'autre personne exprime comme demande d'aide. Il y a plusieurs sortes d'aide: il y a des gestes d'altruisme qui sont de nature financière, tandis que d'autres sont gratuits. Certains sont impersonnels, d'autres très intimes.



DÉMARCHE

Qu'est-ce qu'un cercle de soutien ?

Un cercle de soutien regroupe tous ceux qui se soucient du bien-être de la personne ayant une déficience intellectuelle. Cela inclut, bien sûr, la famille et les amis, mais cela peut aussi comprendre la famille élargie, la communauté des pairs, les fournisseurs de services payés ou non payés, les congrégations religieuses, et le voisinage. En général, on distingue le soutien des services rémunérés du soutien bénévole. Tous les services, rémunérés ou non, font partie d'un cercle de soutien.





DÉMARCHE

Qui compose les différents cercles de soutien ?

Mon cercle naturel

Le cercle naturel est composé des membres de la famille de la personne, d'autres proches, et des alliés qui la connaissent intimement et lui apportent un soutien informel et continu, au quotidien, sans être rémunérés. Le meilleur soutien pour la personne consiste en un soutien naturel. Toutefois, que ce soit avec la famille, la famille élargie, les connaissances et les amitiés qui se sont développées au fil des ans, la personne ou sa famille peut décider ou nécessiter d'avoir recours à un soutien formel, c'est à dire des travailleurs rémunérés pour offrir le soutien.

Mon cercle sociocommunautaire

Le cercle sociocommunautaire se compose de membres issus de la communauté tels que les voisins, les pairs, les personnes-ressources des organismes et [services communautaires de la ville d'Ottawa](#) ou de [répit](#) qui offrent leur soutien informel ou formel pour des besoins occasionnels, avec ou sans compensation financière.

Mon cercle de relève professionnelle

Le cercle de relève professionnelle, comme son nom l'indique, offre un soutien de relève quand les cercles de soutien naturel et sociocommunautaire n'arrivent pas à répondre entièrement aux besoins de la personne. Dans cette situation, la personne et sa famille se voient contraintes de dépenser plus d'argent en services de soutien formels.



Quel genre de soutien requiert-on pour vivre en appartement ?

Dépendant du soutien disponible pour combler et appuyer les forces et faiblesses de chaque personne, il peut être utile de décrire les rôles de soutien nécessaires pour la personne lorsqu'on la consulte pour constituer son cercle de soutien. Un membre du cercle de soutien naturel peut coordonner l'organisation des services offerts par une relève professionnelle; un autre peut organiser les tâches quotidiennes de la personne et ses activités; un troisième peut apporter du soutien pour le transport ou pour voyager; un quatrième peut fournir de l'assistance pour les soins personnels; un cinquième peut aider à développer des connexions sociales et faire du réseautage; et bien plus encore. Tout simplement, on encourage la personne à devenir un membre à part entière chez elle et dans sa communauté. Il faut rester proche de l'essentiel: quand on met sur pied un cercle de soutien, on veut former un réseau social le plus naturel que possible. On peut aussi considérer établir un microconseil, c'est-à-dire, une organisation dûment enregistrée composée des proches qui se réunissent formellement pour assurer le bien-être de la personne. Si la personne n'a pas d'amis ou de proches, une personne-ressource peut l'aider à en trouver.

En définitive, toute personne peut vivre en appartement avec les soutiens dont elle a besoin. Le meilleur type de soutien est celui qui valorise la personne, ses objectifs concordants avec ses désirs, besoins et préoccupations lui permettant d'être fière d'elle-même. Chaque citoyen peut contribuer à la société avec ses talents à sa façon.



DÉMARCHE

Ce n'est pas parce qu'un service de soutien est disponible ou gratuit qu'il est approprié.

Ce que la recherche en dit

Avec un cercle de soutien, on étend le filet de sécurité de la personne en rassemblant les proches qui sont concernés par son bien-être avec une structure convenable à ce groupe. (Lord, Leavitt et Dingwall, 2012).



DÉMARCHE

Les options de logement

Les options de logement disponibles comportent un large éventail de solutions d'hébergement. De manière très générale, ces solutions comprennent les logements privés (individuel ou avec colocataire), les logements communautaires, les coopératives d'habitation, les foyers de groupe et les pensionnats supervisés, qui sont plus institutionnels. Le défi

consiste à déterminer l'option de logement qui convient le mieux aux désirs et besoins de la personne selon les ressources disponibles et l'état de sa situation, incluant les ressources formelles et informelles de ses différents cercles de soutien.

Mon fils est venu avec moi pour visiter les logements et je voyais par sa réaction s'il aimait l'endroit ou pas. À un endroit, il n'a pas voulu aller sur le balcon et c'est alors que j'ai compris qu'il voulait un logement moins haut.

Il est impossible de détailler toutes les options de logement imaginables. Ainsi, nous nous limitons à un survol de huit solutions d'hébergement (les plus connues et les plus courantes) par l'entremise de vignette résidentielles. En étudiant ces options, considérez ce qui peut convenir le mieux selon la situation actuelle.

Les vignettes résidentielles comprennent un court descriptif et une légende visuelle qui permet de comparer :

- le **niveau d'intimité**³,
- le **niveau d'engagement budgétaire**⁴, et
- le **niveau « d'autodéfinition »**⁵.

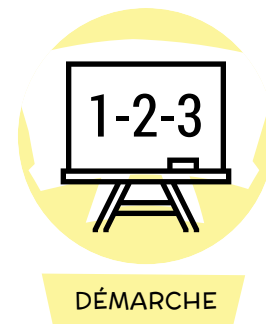
Échelle de comparaison de niveau (1 à 3) : 1 = haut ; 2 = moyen et 3 = bas.

3. L'intimité fait référence à tous les aspects personnels de la sphère privée de chaque personne. Par exemple, les questions reliées au degré d'intimité incluent le confort et la quiétude des lieux, incluant la disponibilité d'espace privé ou de moments à soi sans rendre de comptes.

4. L'engagement budgétaire fait référence au montant d'argent qu'une personne doit réserver au paiement de toutes dépenses relatives à son logement et ses services de soutien.

5. En termes simples, qui coïncident avec les écrits de la professeure de Sociologie Patricia Hill Collin, c'est le niveau de liberté permis pour s'autodéfinir et se réaliser soi-même dans son milieu grâce à ses actifs et son potentiel si on en vous donne la chance. Par exemple, est-ce que le milieu permet de faire valoir son identité, d'exploiter ses aptitudes et accroître ses capacités ?

Vignettes d'options résidentielles



1. Vivre seul avec le soutien à la vie autonome

Descriptif: Vivre seul(e) en propriété privée, condominium, en location d'appartement ou dans un logement communautaire subventionné est possible. Le soutien peut faire l'objet d'un achat de services auprès d'une relève professionnelle préférablement accréditée par une agence de paiement de transfert.

Niveau d'intimité: 1 

Niveau d'engagement budgétaire: 1  (variable)

Niveau d'autodéfinition: 1 

2. Adapter la résidence familiale

Descriptif: Plutôt que de déménager, on adapte ou rénove le milieu de vie actuel. On peut réorganiser la division des pièces pour optimiser l'intimité de chacun. Les parents peuvent également déménager hors de la résidence principale.

Niveau d'intimité: 1 


Niveau d'engagement budgétaire: 2  (variable)

Niveau d'autodéfinition: 1 

3. Milieu de vie en colocation

Descriptif: Ce choix implique de vivre avec une autre personne, soit pour amortir les coûts, soit parce qu'elle agit en tant que soutien informel. Cette personne peut aussi avoir une déficience intellectuelle ou un handicap de développement. Vivre avec une colocataire peut-être une bonne façon de contrer l'isolement et de mettre en commun les ressources de chacun.

Niveau d'intimité: 2 

Niveau d'engagement budgétaire: 1 

Niveau d'autodéfinition: 2 



DÉMARCHE

Je pensais que la seule option pour ma fille était un foyer de groupe. Je ne savais pas qu'il y avait d'autres possibilités.

4. Coopérative d'habitation

Descriptif: Cette solution est celle d'une association ou d'une société privée qui achète un immeuble pour ses membres, lesquels peuvent participer à l'administration et à la gestion de leur milieu de vie. Il est question de modèle coopératif quand des gens se rassemblent pour acheter un bien immobilier afin de répartir les coûts et qu'ils maintiennent le pouvoir décisionnel par l'entremise du conseil d'administration de cette propriété.

Niveau intimité: 2

Niveau d'engagement budgétaire: 1

Niveau d'autodéfinition: 2

5. Communauté intentionnelle

Descriptif: Ce sont des regroupements d'habitations à prix modique qui sont inclusives de la différence, lesquelles sont chapeautées par un tiers qui effectue la gestion du personnel et le suivi de personnes en milieu résidentiel. Les voisinages intégrés comprennent quelques-uns ou plusieurs complexes d'appartements à prix modique, qui font partie d'une association communautaire ou bien qui sont physiquement situés dans une communauté fermée (*Gated Community*).

Niveau intimité: 3

Niveau d'engagement budgétaire: 2


Niveau d'autodéfinition: 2

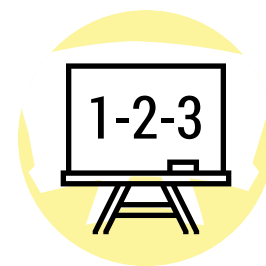
6. Familles hôte (foyer partage)

Descriptif: L'option d'habiter dans un milieu de vie familial pré-existant en échange d'un forfait qui est supervisée par une agence de paiement de transfert. Dans les ressources de type familial, on invite la personne avec une déficience intellectuelle à intégrer un foyer familial. En échange, la famille d'accueil voit aux besoins quotidiens de la personne: repas, lavage, etc. Plutôt que d'accueillir quelqu'un chez soi ou de partager son espace avec quelqu'un d'autre, la personne est intégrée à un petit groupe.

Niveau intimité: 3 

Niveau d'engagement budgétaire: 2 

Niveau d'autodéfinition: 2 




DÉMARCHE

7. Foyers de groupe

Descriptif: Ce sont des milieux adaptés pour des personnes ayant des handicaps physiques ou intellectuels qui nécessitent un soutien continu afin de répondre aux besoins individuels et collectifs. Habituellement, le foyer se veut convivial et adapté pour quatre à six personnes habitant dans divers voisinages dans la communauté. Chaque personne a sa chambre; on partage les salles de bain, les salons, les cuisines, les lieux récréatifs.

Niveau intimité: 3 

Niveau d'engagement budgétaire: 3 

Niveau d'autodéfinition: 2  (variable)




DÉMARCHE

8. Pensionnat supervisé

Descriptif: Les pensionnats supervisés sont des centres de santé spécialisés pour les personnes vivant avec un trouble de santé mentale, ce qui inclut des personnes avec des troubles concomitants (diagnostic mixte). Certains lieux d'hébergement privés ou à but non lucratif offrent une solution de logement à long terme pour les adultes vulnérables requérant une surveillance et des services en continu. Ces résidents sont généralement aux prises avec un problème de santé mentale aigu ou un handicap physique ou de développement sévère. Cette option n'est pas conseillée à une personne autonome, même en situation de crise.

Niveau d'intimité: 3 

Niveau d'engagement budgétaire: 3 

Niveau d'autodéfinition: 3 

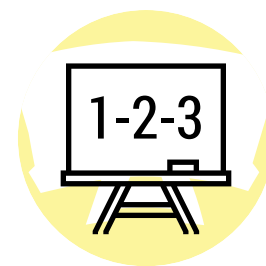
Je commence par déménager de chez mes parents, puis je vais continuer ma recherche pour un meilleur logement dans un an ou deux. Je veux vraiment mon autonomie.

J'ai hâte de déménager, alors je vais déménager avec ce que j'ai, et je vais m'acheter les autres meubles au fur et à mesure.

Ce que la recherche en dit

L'importance de l'autodéfinition (Hill Collins, 2016) permet de rendre compte que certaines personnes en situation de grande vulnérabilité peuvent résister aux pressions extérieures qui nuisent à l'expression de leurs voix et à leur estime de soi en exprimant fièrement les caractéristiques identitaires qui la définissent.

À l'échelle internationale, le Canada appuie la protection des droits des personnes handicapées et la promotion de ceux-ci par l'intermédiaire de sa relation avec les Nations Unies. Les personnes ont droit au respect de leurs droits fondamentaux, dont tous les aspects relatifs à leur sphère intime de leur vie privée, quel que soit son lieu de résidence ou son milieu de vie (article 22, Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies en 2010).

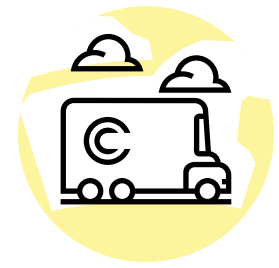


DÉMARCHE

Le bail commence le 1^{er} (du mois), mais mon fils ira quelques jours à la fois les premières semaines pour que nous puissions voir comment il s'adapte. Nous allons nous ajuster au fur et à mesure.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Mon déménagement

Quoi prévoir en vue de mon déménagement ?

L'objectif du processus de planification est d'initier une réflexion chez la personne afin qu'elle précise ses besoins, ses désirs et ses aspirations. Prévoir un plan de transition devient alors primordial.

Un plan de transition vise à aider l'individu à imaginer son chez-soi idéal. Les principes de la [planification centrée sur la personne](#) veulent que la personne devienne responsable de ce projet: elle participe à la prise de décision et s'exprime face au changement. Il est donc crucial que la





DÉMÉNAGEMENT

personne soit consciente de la nature du projet et que, dans la mesure du possible, elle se prenne en charge d'elle-même.

Ainsi, une planification de transition vers le logement fondée sur la personne ou centrée sur elle prend en compte sa vision, surtout lors de la mise sur pied d'une équipe et d'un plan d'action déterminé. En fin de compte, le plan de transition s'évalue grâce aux objectifs et aux actions qui sont effectuées pour améliorer le bien-être de la personne.

Comment imaginer son chez-soi ?

Le processus de planification permet de mieux cibler les besoins, désirs et aspirations de la personne dans son nouveau milieu de vie. En fait, tous ont leurs préférences et s'expriment différemment. Il est nécessaire d'être à l'écoute de la personne pour bien la comprendre. Afin de mieux cerner la vision de la personne, il faut établir des priorités et des objectifs qui permettent de valider les choix ou décisions qui affectent ses conditions de vie. Cela est particulièrement important lorsqu'on doit traiter avec des troubles de langage ou du comportement. Ainsi, quand une personne ne peut parler de son propre chef, ses proches deviennent son porte-voix.

J'ai visité douze appartements avant de trouver celui que j'aimais.



L'Après-déménagement

Je suis déménagé, et après ?

La transition ne se termine pas une fois la personne déménagée. En effet, les membres des différents cercles de soutien qui ont à cœur le bien-être de la personne doivent s'assurer que le milieu de vie et le soutien répondent adéquatement, et de façon continue, aux désirs et besoins de la personne tout en préservant sa sécurité.

Afin d'assurer un bon suivi à la suite du déménagement, les membres des cercles de soutien seront alors amenés à :

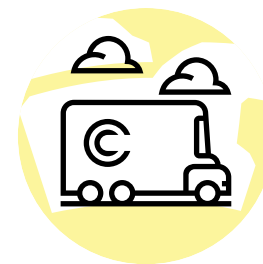
- Complémenter et travailler en collaboration avec le soutien en place
- Aider la personne à faire valoir son point de vue, ses droits et intérêts lors de désaccords
- Veiller à ce que la sécurité de la personne ne soit pas compromise à son insu
- Être à l'affût des premiers signes de difficultés ou de risques, en guise de prévention

Voici deux actions prioritaires conseillées à faire en amont :

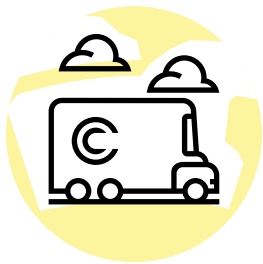
- Décider du responsable du suivi : de façon générale, ce sont souvent les parents qui assurent le suivi. Des amis de la famille ou d'autres relations non rémunérées peuvent aussi s'engager à le faire. À défaut, l'embauche de personnel rémunéré est possible (par exemple avec les fonds du programme [Passeport](#)).
- Déterminer comment le suivi se fera et à quelle fréquence : établir, avec la personne, un horaire de rencontres téléphoniques et en personne dans son milieu de vie ou ailleurs pour une rencontre.

On peut garder en tête les deux lignes directrices suivantes pour mener à bien le soutien après le déménagement :

- La personne participe activement au plan de suivi
- Le plan de suivi se prépare avant le déménagement comme partie intégrante du plan de transition, et s'applique à perpétuité



DÉMÉNAGEMENT



DÉMÉNAGEMENT

Questions à poser lors d'une rencontre de suivi :

- Comment ça va ?
- Qu'est-ce qui va bien, fonctionne bien ?
- Qu'est-ce qui va moins bien, ou ne fonctionne pas bien ?
- Est-ce qu'il y a eu des problèmes depuis qu'on s'est parlé la dernière fois ? Quel était ce problème ? Comment l'as-tu corrigé ?
- Y a-t-il quelque chose que tu veux changer ? Veux-tu de l'aide ? Si oui, connais-tu quelqu'un qui peut t'aider ?
- Est-ce que le soutien que tu reçois te convient ? Qu'est-ce que tu aimes du soutien ?
- Qu'est-ce que tu n'aimes pas ? Est-ce que tu aimerais changer quelque chose ?

La période d'après-déménagement est l'occasion d'effectuer quelques suivis et de poser des questions pertinentes pour s'assurer que les besoins sont comblés et que le bien-être de la personne est optimal :

- Effectuez des visites à différents moments de vie de la personne, soit, selon le cas : en présence de différents membres du personnel de soutien et lorsque la personne est seule.
- Notez l'état des lieux personnels de la personne, de ses différents milieux de vie, des interactions entre la personne et le personnel.
- Notez s'il y a quelque chose que la personne ou un membre du cercele de soutien veut changer. Est-ce que le soutien est convenable ? S'il y a quelque chose à modifier, comment allons-nous nous y prendre ?

Ca été beaucoup de travail (d'aider ma fille), mais je suis contente que ce soit fait. Je suis rassurée.

Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques à maintenir dans les mois qui suivent le déménagement sont de :

- Participer aux rencontres de bilan fixées par l'agence qui offre le soutien avec la personne.
- Fixer des réunions régulières et ponctuelles (au besoin) avec le cercle de soutien de la personne.
- Réviser les plans de soutien et de contingence pour gérer les risques, traiter des incidents qui surviennent et s'assurer de prendre des mesures correctrices au moment opportun.
- Chercher à apporter des améliorations aux plans et procédures pour rehausser les conditions de vie de la personne.
- Maintenir des efforts pour promouvoir l'autonomie et l'apprentissage de toutes les personnes impliquées.
- Célébrer les réussites et corriger les problèmes d'une façon ponctuelle.



DÉMÉNAGEMENT





DÉMÉNAGEMENT

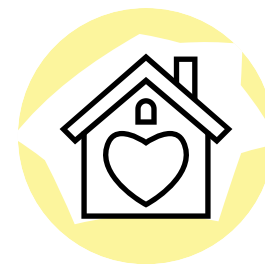
Je ne pensais jamais que je serais capable de vivre en appartement toute seule.

Ce que la recherche en dit

Selon Proulx (2013), avoir accès à un logement convenable est l'un des trois indicateurs du domaine de qualité de vie relatif au bien-être matériel. De plus, dans le champ de recherche en déficience intellectuelle, les écrits soulignent que le type de milieu de vie a un impact sur la participation sociale allant en décroissant; le plus élevé étant le milieu de vie autonome (p. 27).



En conclusion



CONCLUSION

L'âge auquel un jeune adulte quitte le domicile familial pour la première fois dépend de sa situation particulière. Ce départ est un événement important pour tout le monde puisqu'il signale le passage à l'âge adulte, peu importe si l'envolée du nid parental est plus tardive.

Dans le cas des familles de personnes avec déficience intellectuelle ou handicap de développement, la sécurité et le bien-être de tous les membres de la famille sont au centre des préoccupations. Fort heureusement, plusieurs familles reconnaissent les compétences de leurs jeunes adultes, dont celles de pouvoir faire des choix et de s'adapter à un nouveau milieu de vie. La transition peut se faire en douceur si la personne bénéficie d'un appui et si le changement s'effectue dans le respect de ses capacités.

Depuis la découverte du diagnostic de leur enfant, les familles se dévouent à outiller celui-ci de façon progressive dans l'espoir qu'il puisse voler de ses propres ailes. Les circonstances compliquent souvent la tâche et il y a beaucoup d'obstacles à franchir pour que cela se produise. Le principal obstacle est souvent de nature financière, mais il est suivi de près par celui de l'accès à l'information et aux services.

Les familles se tournent vers leur communauté pour trouver inspiration et conseils. Elles souhaitent de tout cœur une société accueillante qui promeut une culture d'inclusion dans les milieux où elles vivent.

Vivre « sous son propre toit » est un objectif réalisable pour plusieurs personnes, à condition qu'elles puissent trouver des moyens pour le réaliser. Avant que la personne n'atteigne l'âge de 18 ans, il faut être inscrit au [SOPDI](#) et commencer à envisager un avenir où la personne s'épanouit à son propre rythme et où elle est heureuse.

Nous vous encourageons à évaluer les options le plus tôt possible afin d'être en mesure de répondre au besoin de votre jeune adulte et d'être prêt lorsque viendra la question : « Est-ce que je peux déménager moi aussi comme mon frère, ma sœur, mon ami ? »

La transition peut se faire en douceur si la personne bénéficie d'un appui et si le changement s'effectue dans le respect de ses capacités.



CONCLUSION

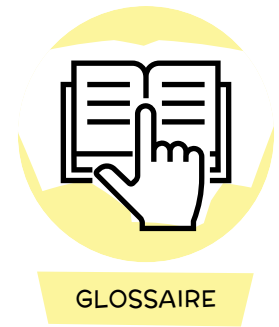
Ce guide est un point de départ. Il vise à vous aider à appuyer la personne dans la prise en charge de sa destinée, dans le contexte des services, systèmes et modèles de logement existants.

Nous vous encourageons aussi à vous impliquer dans la gestion des programmes communautaires et à collaborer à de nouvelles solutions novatrices en matière de logement.



PARTIE IV

Glossaire



Ce glossaire répertorie les mots soulignés dans le Guide ainsi que d'autres références utiles pour mieux comprendre le processus de planification d'une transition vers le logement. Il comprend des concepts (inclusion, institution, ségrégation, etc.), des termes techniques (gestionnaire de cas, participation communautaire, etc.) et des organisations dont le rôle ou les compétences sont parfois méconnus (les différents ministères de l'Ontario, etc.). Ce glossaire est à consulter au besoin, en partie ou dans son intégralité. Ces définitions sont d'ordre pratique et préparées dans le contexte très précis de ce guide.

— A —

Achat de services de soutien

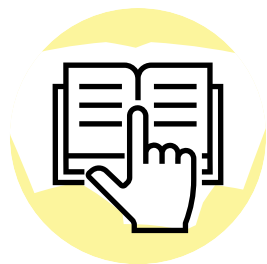
Le recours à un financement privé ou public pour payer un intervenant qui offre un soutien à la personne dans son milieu de vie (aide aux activités de la vie quotidienne, telles que la préparation des repas et le lavage, la surveillance de nuit, etc.)

Agence de paiement de transfert

Dans notre contexte, un organisme qui est subventionné par le ministère des Services sociaux et communautaires pour offrir des services de soutien aux personnes avec déficience intellectuelle.

Agence de soutien privé

Une entreprise qui offre un service de soutien qui ne bénéficie pas directement d'un programme de subvention du ministère des Services sociaux et communautaires.

***Aidant résidentiel (live-in-caregiver)***

Option de soutien à la personne, comme aidant naturel ou professionnel rémunéré, où quelqu'un partage un milieu de vie physique avec une personne et la soutient de façon régulière dans son milieu d'habitation.

— C —

Cercle de soutien

Désigne l'ensemble des personnes qui sont présentes dans la vie d'une personne avec déficience intellectuelle et qui offrent un soutien, qu'il soit rémunéré ou non. Ces personnes constituent le filet de sécurité de la personne s'il arrive quelque chose. Elles permettent aussi à la personne d'explorer toutes les possibilités lorsque les parents ne sont plus présents.

Citoyenneté

Situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen comme membre d'un État du point de vue de ses devoirs et de ses droits civiles et politiques. Ces devoirs et ces droits incluent la participation à part entière des personnes dans la société comme individu qui implique des droits et des responsabilités. Par exemple, le droit de vote et l'exercice de voter, le droit de prendre ses propres décisions relatives à ses finances et de à son bien-être, etc.

Colocation

Option de logement lorsqu'une personne partage un milieu de vie physique avec une autre personne.

Coordination des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Le point de contact initial pour les personnes de la région d'Ottawa qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Les gestionnaires de cas de Coordination des services aident les personnes à naviguer le système des services et soutiens dont elles ont besoin dans la vie quotidienne.

— D —

Déficience intellectuelle

La déficience intellectuelle est caractérisée par des limitations des fonctions intellectuelles, tels que le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, la pensée abstraite, le jugement, les apprentissages académiques et l'apprentissage par l'expérience, tels que confirmés par l'évaluation clinique et des mesures d'évaluation standardisées et individualisées. Ce diagnostic est fondé sur les critères du *Manuel statistique et diagnostic des troubles mentaux* (DSM V) à la suite d'une évaluation clinique standardisée effectuée par un professionnel reconnu et autorisé.

Désignation

Statut reconnu et accordé par la province de l'Ontario à un organisme qui offre des services en français en vertu de la *Loi sur les services en français, Règlement de l'Ontario 398/93*. Les organismes qui sont financés par les fonds publics peuvent faire demande pour être officiellement désignés en tant qu'organismes offrant des services en français. Lorsque désignés, ces organismes doivent présenter au ministère dont ils relèvent des documents à l'appui de leur respect des normes de qualité des services en français.

Diagnostic mixte

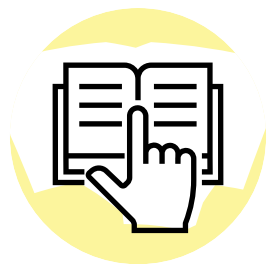
Un « diagnostic mixte », ou un double diagnostic, résulte de l'identification de deux troubles chez une même personne. Par exemple, une personne ayant une déficience intellectuelle et des besoins en santé mentale, ou encore une personne ayant le diagnostic de l'autisme et un diagnostic de déficience intellectuelle. Parmi les troubles de santé mentale, nous pouvons citer des exemples telles que la schizophrénie, les troubles de l'humeur et d'anxiété ainsi que les troubles comportementaux.

— E —

Entente de services

Un contrat entre des parties qui définit les termes de l'achat des services de soutien pour une personne.





— F —

Fiducie discrétionnaire absolue (Henson)

Un compte d'institution financière qui est géré par une personne désignée (fiduciaire) au nom d'un bénéficiaire (une personne avec déficience intellectuelle). Ce compte présente certains avantages fiscaux (ex. réduire l'impôt sur le revenu lors d'un héritage) et prestataires (maintien des prestations d'aide financière [POSPH](#)). La fiducie testamentaire Henson se démarque de la fiducie vivante, laquelle est imposée au plus haut taux marginal.

Foyer hôte (foyer partagé)

Un programme résidentiel où des familles et des citoyens accueillent des adultes ayant une déficience intellectuelle afin de leur offrir un milieu résidentiel.

Foyer de groupe

Une option de logement destinée aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui est offerte par un organisme communautaire ou privé. Le foyer de groupe offre, en général, un service de soutien de 24 h à des groupes d'environ six adultes qui ont besoin de supervision ou d'aide dans la réalisation des activités de la vie quotidienne.

— G —

Gestionnaire de cas

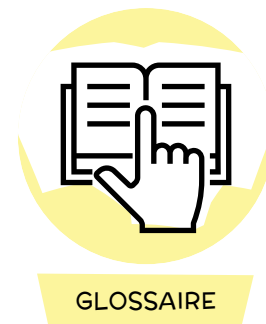
Dans le domaine des services sociaux et du logement, un gestionnaire de cas (ou chargé de cas) est chargé d'organiser et de coordonner les services pour les personnes qui en font la demande. Il existe des gestionnaires de cas à la Coordination des services, au programme [POSPH](#), au programme Passeport, aux services en santé mentale ainsi qu'à la ville d'Ottawa.

— I —

Inclusion

Dans le contexte de ce Guide, l'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que

membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société. La notion d'inclusion sociale a été utilisée par le sociologue allemand Niklas Luhmann (1927-1998) pour caractériser les rapports entre les individus et les systèmes sociaux.



— L —

Logement accessible

Un milieu de vie dont on a modifié l'accès physique pour le rendre facile d'accès et sécuritaire pour les personnes avec handicap.

Logement subventionné

Un milieu de vie subventionné par le ministère du Logement pour réduire les frais reliés à la location immobilière de familles à faible revenu ou en situation d'urgence. Il existe quatre formes de logement subventionné à Ottawa : le logement social, le supplément de loyer, le logement au prix inférieur au marché et le logement avec [soutien intégré](#) (en santé mentale). Pour accéder à ces logements, il faut s'inscrire au Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa.

— M —

Microconseil (Microboard)

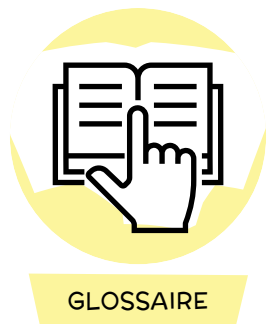
Une organisation sans but lucratif composée des proches de la personne qui se réunit formellement sur une base régulière afin de réfléchir aux manières d'inclure la personne dans la communauté et de s'assurer de son bien-être. Contrairement au cercle de soutien qui offre un encadrement informel, le microconseil est une structure enregistrée et légalement constituée.

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Ce ministère subventionne différents programmes de soutien aux personnes de moins de 18 ans. Par exemple, le programme de services particuliers à domicile, lequel est remplacé par le programme Passeport à l'âge de 18 ans qui est sous le mandat du ministère des Services sociaux et communautaires.

Ministère de l'Éducation

Ce ministère est responsable de l'éducation de tous les élèves d'âge scolaire, incluant les élèves avec besoins particuliers jusqu'à l'âge de 21 ans.



Ministère du Logement

Ce ministère dirige les initiatives du gouvernement de l'Ontario en matière de logement abordable et convenable. Les subventions au logement social sont gérées par la Ville d'Ottawa à travers le Centre d'enregistrement, lequel filtre les priorités par voie de liste d'attente pour accéder au logement subventionné.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Ce ministère est responsable de subventionner, entre autres, l'aide à domicile pour l'autonomie de la personne touchée par des problèmes de santé ou par une perte d'autonomie reliée à l'âge.

Ministère des Services sociaux et communautaires

Ce ministère offre des programmes et services destinés, entre autres, aux adultes avec déficience intellectuelle. Cela comprend : l'aide financière, l'hébergement avec services de soutiens intégrés et services communautaires.

— P —

Personnes d'abord de l'Ontario

Organisation regroupant et représentant des personnes avec déficience intellectuelle rassemblées dans un objectif de défense de leurs droits.

Placement résidentiel

Offre de logement dans un milieu avec services de [soutien intégré](#) en établissement (foyer de groupe, foyer partage), accessible par l'entremise des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI).

Planification centrée sur la personne

Un ensemble de méthodes de planification qui permettent à la personne de prendre les décisions qui la concernent, avec le soutien nécessaire. À défaut d'être dirigé par la personne-même, l'exercice de planification centrée sur la personne implique le cercle de soutien afin de prendre des décisions éclairées pour améliorer le bien-être de la personne.

Programme de jour

Un milieu qui rassemble les personnes avec déficience intellectuelle pour offrir les activités quotidiennes, tels que des loisirs et autres occupations adaptés.

Programme Passeport

Programme de subvention pour personnes ayant une déficience intellectuelle qui permet l'achat de services et d'activités de répit et de participation communautaire.



— R —

Relève professionnelle

Une personne spécialisée en soutien, accréditée par une agence ou non, qui est rémunérée pour des services définis dans un contrat de travail. Les critères d'embauche de cette personne embauchée par une agence ou une famille à temps plein doivent correspondre aux standards établis par l'Agence du revenu du Canada.

Répit

Services de relève permettant aux fournisseurs de soins de prendre du temps pour se ressourcer. Le répit peut être offert à la maison ou à l'extérieur de la maison.

Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain

Le RLISS est une organisation régionale qui planifie, intègre et finance les soins de santé, tout en améliorant l'accès aux soins. Depuis le 24 mai 2017, le RLISS de Champlain assure également la prestation de soins à domicile et en milieu communautaire (un rôle autrefois assumé par le Centre d'accès aux soins communautaire/CASC).

— S —

Services sociaux et communautaires de la Ville d'Ottawa

Au niveau municipal, la Direction générale des services sociaux et communautaires travaille avec les organismes communautaires afin de créer une infrastructure sociale de programmes et services coordonnés et adaptés aux familles et aux particuliers dont la qualité de vie et l'autonomie pourraient être améliorées. Les services proposés sont l'aide financière et à l'emploi, le logement et les services aux sans-abri, les services de garderie et les soins de longue durée.



GLOSSAIRE

Soutien à la vie autonome

Il s'agit d'un service de soutien en logement pour une personne qui nécessite normalement moins de 10 heures de soutien par semaine. Lors d'un achat de service de soutien, le financement des services de soutien n'est pas rattaché à celui du logement.

Soutien intégré au logement

Un milieu d'hébergement offert par un organisme communautaire dans lequel le soutien fait partie intégrante du milieu de vie: le financement au soutien est rattaché au placement (par exemple, un foyer de groupe).

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

Le POSPH est un programme de soutien du revenu qui aide à couvrir les frais de subsistance tels que la nourriture et le logement.

Foire aux questions



– 1 –

Devrions-nous nous borner à nous inscrire au [SOPDI](#) et nous fier aux actions qui seront mises en œuvre à la suite de leurs évaluations ?

Il est très important de s'inscrire au SOPDI pour que la personne puisse se prévaloir des fonds associés aux différents programmes gouvernementaux. Les listes et délais d'attente peuvent être longs, mais il n'est pas nécessaire d'attendre pour arriver en tête d'une liste. Voici quelques éléments à considérer.

- Si la personne fait face à une urgence dans sa situation de logement, elle est considérée en priorité sur la liste de services résidentiels. En autres mots, on la considère dès qu'une place se libère dans la région. Cela peut être la meilleure solution dans certains cas ou encore un dernier recours en cas de maladie grave ou de décès dans la famille.
- Si la personne est d'accord pour attendre son tour, un [gestionnaire de cas](#) applique un processus normalisé à tous les demandeurs. Chaque cas est évalué selon une grille et obtient une cote de priorité sur la liste d'attente pour des services résidentiels. La grille tient compte des circonstances, besoins et autres facteurs dans la vie de la personne. Note : Le délai d'attente est de 10 à 20 ans pour accéder à un milieu de logement subventionné. Ce milieu correspond aux options d'habitation couramment disponibles dans la région, qui peuvent — ou pas — coïncider avec les objectifs et désirs des personnes.
- Si vous préférez entamer une démarche plus tôt que tard et explorer les options avec la personne, il est possible de procéder à une planification centrée sur la personne. Vous pouvez avoir recours aux services d'un facilitateur ou une facilitatrice indépendante avec un financement accordé par le SOPDI, payer à partir de vos allocations du programme Passeport, ou payer directement de votre budget.



QUESTIONS

— 2 —

Est-ce qu'une place en foyer de groupe est notre seule option quand les besoins de soutien de la personne sont très importants ?

Pas toujours. Il existe d'autres possibilités qu'un foyer de groupe. Dépendant des circonstances, la personne peut vivre en logement habituel avec soutien. Autrement dit, la personne peut vivre « seule » en recevant au quotidien du soutien adapté à ses circonstances. Avant de procéder, demandez-vous :

- Est-ce que je désire encourager la personne à prendre des décisions et à être libre de faire elle-même ses choix chaque jour ?
- Qu'est-ce qui est déterminant pour que la personne se sente « chez-elle » ou non ?

Presque que toute personne peut vivre dans un milieu physique, autre qu'un foyer de groupe, qui répond à ses désirs et à ses besoins. Certaines options personnalisées peuvent répondre aux besoins de soutien tout en étant moins coûteuses qu'un foyer de groupe. Elles nécessitent une bonne coordination.

— 3 —

À quoi ça sert de planifier ?

La [facilitation indépendante et la planification centrée sur la personne](#) visent à créer et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'avenir tout en donnant une voix à la personne. La facilitation désigne le processus par lequel une personne neutre aide une personne ayant une déficience intellectuelle à prendre des décisions sur ses objectifs à long terme et sur les étapes à suivre pour les atteindre. Elle permet de créer des liens entre les individus qui sont impliqués dans la vie de la personne. Entre autres, le processus rallie les membres du [cercle de soutien](#) autour de la vision de la personne.

La planification comporte de nombreux avantages. On peut développer des scénarios de réponse à des situations afin d'anticiper et de résoudre les embûches avec le groupe. Cela peut prévenir les crises et aider à composer avec les imprévus. Avec un plan bien détaillé, on donne l'occasion à la personne d'accroître son autodétermination et d'élargir ses possibilités. Elle

peut ainsi exercer un certain degré de contrôle sur son avenir, plutôt que de dépendre de ressources qui ne sont pas toujours disponibles au moment opportun.

La planification permet d'identifier exactement ce qui manque pour aller de l'avant, d'explorer des solutions hors du commun pour réaliser les objectifs de la personne, et de déléguer certaines tâches parmi les membres du cercle de soutien.



— 4 —

Avec quel programme paie-t-on le loyer ? POSPH ou Passeport ?

Bien que ces deux sources de subventions soient offertes par le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, elles sont offertes pour des raisons bien différentes. D'une part, le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) offre un financement pour payer le loyer et les besoins de base (ex. la nourriture, l'électricité et autres dépenses). D'autre part, les fonds individualisés Passeport sont offerts pour l'achat d'activités communautaires, de soutien au logement, et d'autres dépenses admissibles (ex. titres de transport, téléphone cellulaire).

Dans la région d'Ottawa, il est généralement reconnu que le maximum de 489 \$ par mois⁶ offert par le POSPH pour payer un loyer n'est pas un montant suffisant pour louer un logement convenable. Très souvent, la personne doit utiliser une plus grande part de ses revenus, qui proviennent souvent entièrement du programme POSPH, pour payer son loyer. Les personnes qui vivent dans leur propre logement déboursent entre 700 \$ et 800 \$ par mois (au moins) pour leur loyer, ce qui ne leur laisse qu'environ 250 \$ à 350 \$ par mois pour assumer les autres frais de subsistance (la différence du montant total de leur subvention POSPH).

Le POSPH offre des subventions spécifiques au déménagement et à la vie en logement que la personne doit solliciter auprès du gestionnaire de cas. Par exemple, au mois de février 2018, il est possible de demander une subvention lorsqu'on quitte le foyer familial. Cette subvention d'environ 750 \$ peut être utilisée soit pour rembourser le premier mois de loyer à la signature du bail, soit pour payer des dépenses liées au départ, tels l'achat de meubles et la location d'un camion de déménagement. Pour obtenir cette subvention et celle du programme d'aide relative aux frais d'électricité, il est

6. Depuis le 1^{er} septembre 2017, ce taux est en vigueur et le plafond d'exemption pour le revenu visant les cadeaux en espèces est passé de 6 000 \$ à 10 000 \$.



QUESTIONS

nécessaire que la personne signe son bail elle-même, quoiqu'un parent ou un ami puisse se porter garant du bail.

Il est important d'aviser son gestionnaire de cas du programme POSPH de l'intention de déménager afin de demeurer à l'affût de possibles changements dans les modalités de subvention, de s'assurer de pouvoir répondre aux critères, et de respecter les délais prescrits.

— 5 —

Est-ce que les fonds Passeport peuvent diminuer lorsqu'une personne quitte le foyer familial ?

Oui, les fonds Passeport peuvent être modifiés. Lorsqu'une personne change de situation, comme l'aménagement dans un nouveau milieu de vie, le [SOPDI](#) réévalue les besoins de la personne et ces informations sont partagées avec le programme Passeport. Le gestionnaire de cas du programme Passeport procède par la suite à une réévaluation, ce qui peut en bout de compte influencer les montants alloués à la personne. Les fonds de répit en sont un exemple. Il est possible, à la suite d'un déménagement en foyer de groupe (par le biais de la liste d'attente du SOPDI), que la portion de fonds accordée au répit cesse d'être attribuée. On explique ce changement par le fait que la personne n'habite plus chez ses parents, et donc que ceux-ci n'ont plus besoin de répit. Lorsqu'une personne déménage dans un milieu où le soutien n'est pas associé au logement (incluant un logement subventionné par la municipalité), les fonds de répit, s'il y a lieu, peuvent être reclassés comme soutien à la vie autonome. Il est important de vérifier auprès de son gestionnaire de cas si une partie des fonds Passeport sont alloués au répit.

— 6 —

Qui est responsable du logement communautaire (abordable) en Ontario ?

En Ontario, le [ministère du Logement](#) réglemente la location des loyers subventionnés. L'inscription aux listes d'attentes pour le logement social est gérée par les municipalités. À Ottawa, il faut communiquer avec le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa.

Pour sa part, le [ministère des Services sociaux et communautaires](#) gère la liste d'attente pour les logements subventionnés avec [soutien intégré](#) tel que les [foyers de groupes](#), principalement pour les situations de crise.



— 7 —

Qu'est-ce qu'on fait si quelque chose ne fonctionne plus après le déménagement ?

Même si l'on met tout en place pour éliminer les risques, il est possible que surgisse un incident ou un conflit. C'est alors que le cercle de soutien prend tout son sens, afin que les membres du cercle puissent assumer des responsabilités qui rendent la vie en appartement durable à long terme. Au fil du temps, il est possible que la personne développe plus d'habiletés et qu'elle s'affranchisse même de certains types de soutien. Toutefois, la viabilité financière ou la sécurité de la personne ne sera jamais entièrement garantie lorsqu'elle vit en communauté. L'important est de prévoir des mécanismes pour réagir en cas de situation d'urgence. Des exemples : un remplaçant pour assumer un rôle d'un membre du [cercle de soutien](#) ; des proches qui épargnent et créent un fonds de réserve pour dépanner la personne au besoin.

— 8 —

Est-ce possible de mettre en œuvre un modèle résidentiel sur mesure pour la personne ?

Oui. Dans certains cas et sur demande spéciale, le [MSSC](#) permet la mise en œuvre d'ententes de courtage de fonds par l'entremise d'agences de paiement de transfert. Mais, celles-ci ne sont permises que cas par cas. Ce type d'entente permet à une tierce partie — une personne qui agit comme intervenante pour la personne (bénéficiaire) — de gérer l'achat de services de soutien, de mettre en œuvre le plan d'intervention de la personne et de s'engager à respecter plusieurs obligations et responsabilités définies dans l'entente.

Par exemple, une intervenante aurait à respecter des obligations et des responsabilités comme : établir des pratiques qui sont conformes aux exigences des Normes d'emploi, de l'Agence du revenu du Canada, de la Loi sur les relations de travail et de la Commission des accidents du travail ;



QUESTIONS

être la seule responsable de remettre aux autorités compétentes tous les paiements nécessaires ; accepter de faire rapport trimestriellement quant à la disposition des fonds reçus par dépôt bancaire pour les trois mois précédents ; et s'assurer qu'un examen par une tierce partie de leurs recettes et dépenses a lieu peu de temps après la fin de l'exercice financier (31 mars).

Dans de telles circonstances, les fonds sont normalement alloués par le [MSSC](#) à une agence de paiements de transfert, qui verse les fonds à la personne moyennant des frais de service. Ceci permet à l'intervenante de la personne de gérer ses fonds de façon individualisée pour faire l'achat de ses services de soutien. Cette intervenante assume la responsabilité de la mise en œuvre et de la révision du plan d'intervention de la personne.

Le courtage de fonds permet donc aux familles et aux membres du cercle de soutien de maintenir le contrôle de l'argent et de personnaliser le soutien. Cependant, ces ententes exigent un travail soutenu pour gérer les fonds, connaître les lois et les règlements en tant qu'employeur, et élaborer les plans de contingence – par exemple, pour gérer la situation où un employé ne se présenterait pas.

Dans la plupart des autres cas traditionnels, les personnes font une demande auprès du [SOPDI](#) pour disposer de ces soutiens, qui sont différents de ceux couverts par les fonds Passeport. Tout financement de soutien est normalement versé directement aux agences de paiement de transfert (et à quelques agences privées) pour qu'elles offrent les services de soutien dans la région d'Ottawa. À l'heure actuelle, il n'y a aucune possibilité de faire de courtage de fonds grâce à une agence locale. La seule exception est l'essai mené par la [CFFO](#) en collaboration avec la *Durham Association for Family Respite Services* au cours du projet prenant fin le 31 mars 2018.

Références bibliographiques



En plus d'être des références bibliographiques, ces documents sont des ressources qui peuvent être utiles pour les familles. De plus, certaines d'entre elles pourraient se retrouver dans la prochaine section des liens-ressources. Cependant, elles n'y sont pas incluses pour éviter de la duplication.

Planification

Community Living Ontario (2010). *Building a Full Life and a Home of One's Own in Community through Direct Funding*. Disponible sur :

<http://communitylivingontario.ca/wp-content/uploads/2016/04/Building-a-full-life-in-community-through-Direct-Funding.pdf>

Dingwall, C., Kemp, K. & Fowke, B. (2006). *Pour bien vivre dans la collectivité: Guide de la planification gérée par la personne*. Disponible sur :

<http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/publications/developmentalServices/personDirectedPlanning/tableOfContents.aspx>

Dingwall, C., Kemp, K. & Fowke, B. (2006). *Pour bien vivre dans la collectivité: Guide de la planification gérée par la personne*. Version en langage clair. Disponible sur :

<http://www.mcass.gov.on.ca/documents/fr/mcass/publications/developmental/GuideonPersonDirectedPlanningPlainLanguageFinalFRE.pdf>

Etmanski, A., Collins, J., & Cammack, V. (1997). *Safe and Secure. Seven Steps on the Path to a Good Life for People with Disabilities*. Disponible sur :

<http://safeandsecureplanning.com>

Gouvernement de l'Ontario (2013). *Guide de planification autodirigée et de facilitation*. Disponible sur :

http://www.mcass.gov.on.ca/documents/fr/mcass/publications/developmental/Person_DirectedPlanning.pdf

Hingsburger, Dave (1996). *Behavior Self! Using Behavioral Concepts to Understand and Work with People with Developmental Disabilities*. Disponible sur :

https://www.amazon.com/Behaviour-Self-Dave-Hingsburger/dp/1896230067/ref=la_B000AP5XMW_1_2?s=books&ie=UTF8&qid=1495025617&sr=1-2

Intégration Communautaire Ontario (2008). *Person-directed Planning Tools*.

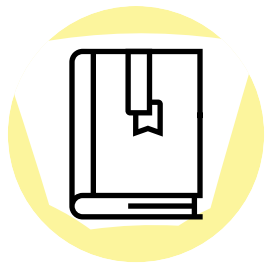
Disponible sur : http://connectability.ca/Garage/wp-content/uploads/interactives/planning-tools/planning_tools.html

Jewish Family & Children's Service (2011). *Unlocking the Door to Community Living: A guide for families of people with disabilities*. Disponible sur :

http://www.jfcsboston.org/Portals/0/Uploads/Documents/Unlocking_the_Doors_to_Community_Living.pdf

Lang, S. (2013). *Alternative Support & Housing*. Disponible sur :

<http://wdds.ca/uploads//1370548237.pdf>



RÉFÉRENCES

Lord, J., Leavitt, B. & Dingwall, C. (2012). *Facilitating an Everyday Life. Independent Facilitation and What Really Matters in a New Story*. Disponible sur : <http://www.inclusion.com/bkfacilitating.html>

Plan Institute (2017). *Outil de planification de l'avenir, Créer un plan pour vous aider à assurer votre propre sécurité future ou celle d'une personne ayant une déficience.*¹ Disponible sur : <http://www.planningnetwork.ca/fr-ca>

Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa (2008). *Guide d'accompagnement pour parents et famille; à l'intention de parents, familles, et personnes significatives qui aident les personnes vivant avec un handicap de développement ainsi que tous les intervenants du milieu qui sont à la recherche de ressources communautaires et/ou professionnels*. Disponible sur : [http://regroupementdespartenaires.ca/documents/GuideFINAL_2008\[1\].pdf](http://regroupementdespartenaires.ca/documents/GuideFINAL_2008[1].pdf)

Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa (2016). *Carte routière de la trajectoire d'accès aux services et aux programmes communautaires et gouvernementaux*. Disponible sur : <http://rssfe.on.ca/upload-ck/AISOCarte-9mai-2016.pdf>

Roebuck, R. & Coultres-MacLeod, J. (2011). *Le guide Connexions: Guide de planification de la transition — à titre de parents d'un enfant ayant une déficience intellectuelle dans la région du Centre-Est*. Disponible sur : <http://www.dsotoronto.ca/wp-content/uploads/2012/09/Final-CER-Connections-April-2012-FR.pdf>

Sanderson, H. *Person-centered tools*. Disponible sur : <http://helensandersonassociates.co.uk/person-centred-practice/person-centred-thinking-tools/>

Finances

Harry Beatty, H. Dickson, M.L. & Stapleton, J. (2015). Consider a Henson Trust. What you can do to enhance the quality of life for a family member with a disability? Disponible sur : [https://www.autismontario.com/client/aso/ao.nsf/docs/c3397f85f925779085257855004ee352/\\$file/henson+info.pdf](https://www.autismontario.com/client/aso/ao.nsf/docs/c3397f85f925779085257855004ee352/$file/henson+info.pdf)

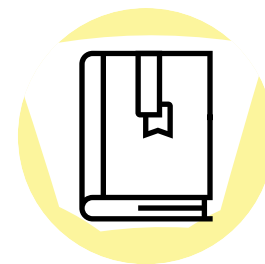
Income Security Advocacy Center (2016). *Hausses des barèmes d'OT et du POSPH et de la POE à compter du 30 sept. 2016*. Disponible sur : <https://yourlegalrights.on.ca/sites/all/files/OW-and-ODSP-rates-and-OCB-as-of-Sept-2016-FRENCH.pdf>

Prescott & Russell (2015). *Aide-mémoire pour les prestataires d'Ontario au Travail (OAT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)*. Disponible sur : <http://www.cjppr.on.ca/vm/newvisual/attachments/922/Media/AidememoireOATODSP.pdf>

Pooran, B., Pooran, C. W., & O'Dwyer T. (2016). *Inspiring Possibilities. A Tax, Benefits, Trusts, and Wills Toolkit for Ontarians With Disabilities*. Disponible sur : <http://www.planinspiringpossibilities.com>

1. Nouvel outil mis en ligne en septembre 2017, impliquant un partenariat d'organismes de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

York Support Service Network. (2015). *York Region on a Limited Budget. How to Survive When You Don't Have a Lot of Money*. Disponible sur : https://www.yssn.ca/usercontent/resource%20publications//YSSN_YRLB_2017_se.pdf



RÉFÉRENCES

Logement

Commission de la location immobilière (2017). *Brochure : Renseignements pour les nouveaux locataires*. Disponible sur : [http://www.sjto.gov.on.ca/documents/cli/Brochures%20\(fr\)/Information%20for%20New%20Tenants%20\(FR\).pdf](http://www.sjto.gov.on.ca/documents/cli/Brochures%20(fr)/Information%20for%20New%20Tenants%20(FR).pdf)

Éducation juridique communautaire Ontario. (2017) *Louer un logement*. Disponible sur : <http://www.cleo.on.ca/fr/publications/rent-fr>

Greenspan, I. & Raine L. (2006). *Creating Housing Choices for People with Developmental Disabilities in Ontario*. Disponible sur : http://www.accessinformation.ca/documents/resource_guide.pdf

Société canadienne d'hypothèque et de logement (1998). *L'achat d'une maison étape par étape : Votre guide pour acheter une maison au Canada*. Disponible sur : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/61143.pdf>

Société canadienne d'hypothèque et de logement (1998). *Logements en copropriété : Guide de l'acheteur*. Disponible sur : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/63101.pdf>

Services de soutien

Gouvernement du Canada (2006). *Service pour les personnes handicapées. Guide des services du gouvernement du Canada pour les personnes handicapées et leurs familles*. Disponible sur : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/SD18-5-2006F.pdf>

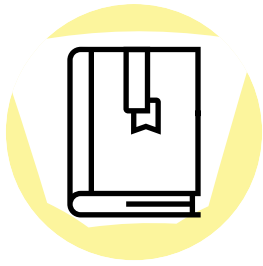
Gouvernement de l'Ontario. (2017). *Guide des meilleures pratiques pour le logement avec services de soutien en Ontario*. Disponible sur : <http://www.mah.gov.on.ca/AssetFactory.aspx?did=15989>

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (2013). *Embaucher un préposé ou une préposée aux services de soutien. Guide à l'intention des Ontariennes et des Ontariens ayant une déficience intellectuelle*. Disponible sur : https://www.marchofdimes.ca/EN/programs/employment/Documents/Embaucher_un_préposé_ou_une_préposée_aux_services_de_soutien.pdf

Droit

Éducation juridique communautaire Ontario. (2017) *Legal Resources Catalogue: Free Legal Information*. Disponible sur : http://www.cleo.on.ca/sites/default/files/book_pdfs/cleo-catalogue.pdf

Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, L.O. 2008, ch. 14 (LISPD). Disponible sur : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/08s14>



RÉFÉRENCES

Loi sur les services en français, L.R.O. 1990, chap. F. 32. Disponible sur : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90f32>

Ombudsman Ontario (2016). *Dans l'impasse. Enquête sur la réponse du ministère des Services sociaux et communautaires aux situations de crise vécues par des adultes ayant une déficience intellectuelle*. Disponible sur : <https://www.ombudsman.on.ca/Files/sitemedia/Documents/NTT-Final-FR-w-cover-linked.pdf>

Proulx, Jean (2013). *Qualité de vie et participation sociale : deux concepts clés dans le domaine de la déficience intellectuelle : une recension des écrits*. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec à Montréal. Disponible sur : http://www.larepps.uqam.ca/page/document/pdf_transversal/cahier08_08.pdf

Communication

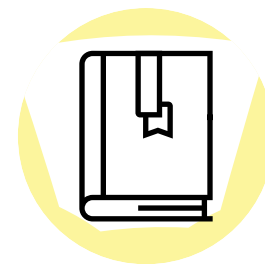
Boardmaker : <https://mayer-johnson.com/pages/what-is-boardmaker>

Go Talk Now : <https://www.attainmentcompany.com/gotalk-now>

Pictoselector : <https://www.pictoselector.eu>



Liens-ressources



RESSOURCES

Vous pouvez faire appel aux organismes listés dans ce répertoire pour obtenir de plus amples renseignements sur les services et ressources qu'ils offrent qui sont reliés à la planification et la transition vers le logement. Nous vous invitons à consulter leur site web et de les contacter afin d'obtenir de plus amples renseignements qui pourraient répondre vos besoins.

À noter que ces ressources ne représentent pas toutes les références reliées à la déficience intellectuelle et que ces informations représentent les données telles que disponibles en février 2018. Elles sont sujettes à changer. De plus, cette liste inclut les liens respectifs du répertoire de 211 Ontario (le nouveau et l'ancien site) concernant les organismes qui y sont présentement inscrits. Les organismes marqués avec un astérisque (*) sont désignés pour offrir des services en français en vertu de la *Loi sur les services en français, L.R.O. 1990*.

211 Ontario

Le 211 Ontario est une ligne d'aide téléphonique et un site web où des spécialistes de l'information et aiguillage certifiés aident les gens à naviguer et à comprendre les services offerts dans leur communauté.

Téléphone: 211

<https://211ontario.ca/fr/>

<https://ottawa.cioc.ca/?Ln=fr-CA>

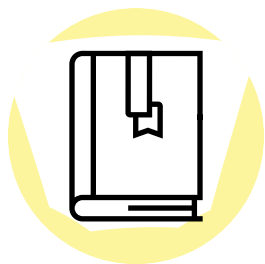
http://www.cominfo-ottawa.org/francais/main_fr.html

Action logement

Action-Logement assiste les individus et familles à revenu modeste à obtenir et maintenir un logement adéquat et sécuritaire.

Téléphone: (613) 562-8219

<http://www.action-logement.ca/fr/accueil.aspx>



RESSOURCES

Association d'Ottawa-Carleton pour personnes ayant une déficience intellectuelle (AOCPI)*

L'AOCPI gère de nombreux programmes de jour, de résidences et de services de soutien au sein desquels des centaines d'employés à temps plein et à temps partiel appuient des individus qui vivent en milieu familial ou de façon indépendante.

Téléphone: (613) 569-8993

<https://www.ocapdd.on.ca/?ID=0&Language=FRE>

<https://ottawa.cioc.ca/record/OCR1341?Number=0>

Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (AISO)*

L'AISO offre différents programmes de services résidentiels, de jour aux adultes, de soutien à l'emploi pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Téléphone: (613) 744-2241

<http://www.aiso.org/>

Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa

Le Centre a pour but de faciliter le processus de demande de logements subventionnés à Ottawa. Il assure la gestion de la liste d'attente centrale pour les gens ayant besoin de logement à loyer indexé sur le revenu.

Téléphone: (613) 526-2088

<http://www.housingregistry.ca/fr/>

Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland*

Le Centre est un organisme communautaire sans but lucratif qui offre une gamme de programmes et de services pour répondre aux besoins diversifiés de la population d'Orléans et ses environs.

Téléphone: (613) 830-4357

<https://croc.ca/?lang=fr>

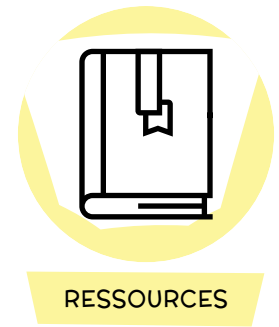
<https://ottawa.cioc.ca/record/OCR1064?Ln=fr-CA>

Centre de ressources de l'Est d'Ottawa*

Le Centre est un organisme communautaire sans but lucratif qui offre des services sociaux et communautaires aux aînés et aux adultes ayant un handicap physique.

Téléphone: (613) 741-6025

http://www.eorc-creo.ca/Soutien_Communautaire.html



Centre de ressources pour la vie autonome d'Ottawa

Offre des services d'information et de référence axés sur le soutien par les pairs, le développement des compétences d'autonomisation, le plaidoyer individuel, la transition, un mode de vie sain, les compétences préalables à l'emploi.

Téléphone: (613) 236-2558 poste 227

<https://oilrc.com/>

Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa (CRSC)

La Coalition est un réseau de centres de santé et de ressources communautaires polyvalents qui répond à la diversité des besoins qui existent au sein des communautés locales et qui prête une attention particulière aux membres de la communauté qui sont les plus vulnérables et les plus à risque.

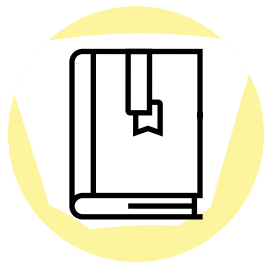
<http://www.coalitionottawa.ca/fr/accueil.aspx>

<https://ottawa.cioc.ca/record/OCR3058?Ln=fr-CA&Number=0>

Connexion Ottawa

Connexion Ottawa est un projet d'accès à la justice pour les personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français et qui doivent affronter des défis de communication en raison d'un handicap ou d'une déficience sensorielle.

<http://connexionottawa.com>



RESSOURCES

Coordination des services (SCS)*

Le SCS est un point de contact principal pour les personnes de la région d'Ottawa qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Avec le service de gestion de cas pour adultes, on aide ces personnes à trouver dans la communauté le soutien et les services dont elles ont besoin pour les aider dans leurs vies quotidiennes.

Téléphone: (613) 748-1788

<https://scsottawa.on.ca/?lang=fr>

Le site internet du SCS contient un engin de recherche qui permet de faire la recherche des services qu'ils ont répertoriés reliés au logement et autres critères:

<https://scsottawa.cioc.ca/>

<https://scsottawa.cioc.ca/bresults.asp?STerms=&SType=A&AgeGroup=&GHType=AF&GHID=156>

L'Arche Ottawa*

L'Arche est une fédération internationale de communautés confessionnelles, qui crée des foyers et des programmes de jour avec des personnes ayant une déficience intellectuelle. La première communauté a été fondée par Jean Vanier à Trosly en France en 1964. Maintenant il y a 150 communautés de L'Arche dans le monde. À Ottawa, il y a six foyers de L'Arche où 50 personnes avec et sans déficience intellectuelle, vivent ensemble.

Téléphone: (613) 228-7136 Ext 2

<http://www.larcheottawa.org/>

Para Transpo

Para Transpo est un service de transport collectif porte-à-porte. Il est offert aux usagers inscrits admissibles qui ne peuvent pas utiliser les services de transport en commun classiques pendant une certaine période ou de façon permanente en raison d'un handicap.

Téléphone: (613) 244-1289

http://www.octranspo.com/accessibilite/service_para_transpo

Formation sur les déplacements: (613) 842-3636, poste 52 873

http://www.octranspo.com/accessibilite/formation_sur_les_deplacements

Parrainage civique d'Ottawa

Parrainage civique offre des programmes qui peuvent aider la personne à réaliser une bonne qualité de vie, tels que le programme de facilitation indépendante et la planification dirigée par la personne et le programme Réseaux pour la vie. Il est possible d'acheter le service, ou de l'accéder par l'entremise du [SOPDI](#).

Téléphone: 1 (866) 222-2138

<https://www.citizenadvocacy.org/fr/>

<https://ottawa.cioc.ca/record/OCR3815?Ln=fr-CA&Number=0>

Personnes d'abord

Le Mouvement des personnes d'abord d'Ottawa travaille aux droits des personnes étiquetées d'un handicap intellectuel.

Téléphone: (613) 744-2241

<http://personnesdabord.blogspot.ca>

Personnes d'abord de l'Ontario: <http://www.peoplefirstontario.com/>

Programme d'aide relative aux frais d'électricité

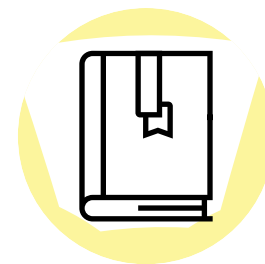
Si vous êtes un membre d'un ménage à plus faible revenu, le POAFE réduira les frais d'électricité de votre ménage en appliquant un crédit mensuel directement sur votre facture d'électricité.

<https://ontarioelectricitysupport.ca/?lang=fr>

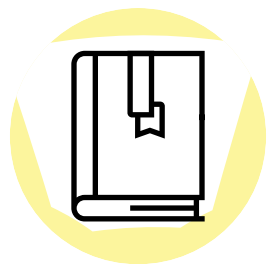
Programme de soutiens essentiels de santé et de services sociaux (SESSS)

3-1-1 (613) 580-2424, poste 24,994

<http://ottawa.ca/fr/residents/personnes-agees/aide-financiere#quest-ce-que-le-programme-de-soutiens-essentiels-de-sante-et-de-services-sociaux-sesss>



RESSOURCES



RESSOURCES

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

Le POSPH est un programme de soutien du revenu qui aide à couvrir les frais de subsistance tels que la nourriture et le logement.

Téléphone: 1 (800) 267-5111

<http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/>

Programme Passeport

Le programme Passeport aide les adultes de 18 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle à prendre part à la vie communautaire. Il permet également aux aidants d'un adulte ayant une déficience intellectuelle de marquer une pause dans la prise en charge.

Téléphone: 1 (855) 376-3737

<http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/developmental/servicesupport/passport.aspx>

Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain (RLISS)

Le RLISS est une organisation régionale qui planifie, intègre et finance les soins de santé, tout en améliorant l'accès aux soins. Il assure également la prestation de soins à domicile et en milieu communautaire.

Soins à domicile et en milieu communautaire:

<http://healthcareathome.ca/CHAMPLAIN/FR>

Renseignement sur les soins aux patients et aiguillage:

Téléphone: 310-2222 (sans indicatif régional) / 1 800 538-0520

http://www.champlainhin.on.ca/?sc_Lang=fr-CA

Respite Services

Un réseau sécuritaire pour les familles qui ont besoin de répit et d'accès aux services. Le réseau est géré par Service Coordination des services à Ottawa.

<https://respiteservices.com/Ottawa/index.aspx?CategoryID=822&lang=fr-CA>

Services de l'Ontario pour personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)

Le SOPDI est le point d'accès aux services subventionnés par le ministère des Services sociaux et communautaires pour les adultes ayant une déficience intellectuelle ou un handicap de développement. Il est nécessaire de s'inscrire, et de garder ses informations à jour afin d'accéder, entre autres, au service de financement individualisé Passeport, au service de gestion de cas de Coordination des services et aux listes d'attentes centrales, ainsi que pour le soutien résidentiel (foyer de groupe ou foyer partage) et le soutien à la vie autonome.

Téléphone: 1 (855) 376-3737

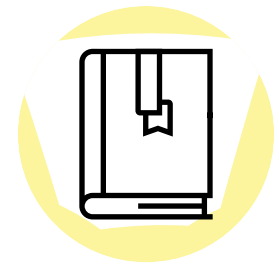
<https://www.sopdi.ca>

Stop aux abus

Stop aux abus est une ligne téléphonique et une adresse électronique vous permettant de signaler les mauvais traitements ou la négligence (constatés ou soupçonnés) subis par des adultes ayant une déficience intellectuelle.

Téléphone: 1 (800) 575-2222

<http://www.mcsc.gov.on.ca/fr/mcsc/programmes/developmental/reportON/index.aspx>



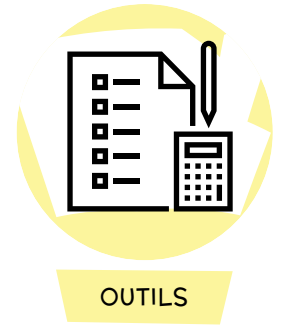
RESSOURCES

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

PARTIE V

Fiche 1 – Mes étapes de planification



Voici des conseils qui pourront vous être utiles à travers le processus de planification de la transition vers le logement :

- Prenez en note toutes les activités de planification du déménagement dans un journal de bord. Ainsi, vous saurez à tout moment où vous en êtes rendu dans votre processus.
- Posez-vous ces questions :
 - Quand ? – Notez la date
 - Qui ? – Notez le nom de la personne avec qui vous avez parlé
 - Quoi ? – Notez de quel organisme il s’agissait
 - Pourquoi ? – Écrivez 1-2 lignes de la raison de votre appel

Étapes	Moi et mon intervenant de coordination	Mon cercle de soutien
1. Imaginer Créer et partager la vision de mon chez-moi	Utiliser un guide de planification dirigée par la personne , l’outil de vision et un service de facilitation indépendante . <i>À noter : Cette vision peut être partagée régulièrement avec mes proches.</i>	Partager ses désirs, rêves, inquiétudes (santé, sécurité) au sujet du projet de la personne.
2. Budgeter Détailler mes revenus et dépenses; effectuer les prévisions du budget après déménagement	Faire l’exercice sur les prévisions budgétaires.	Établir le seuil d’indépendance financière de la personne : distinguer la situation financière de la personne de celles de la famille et de ses proches.
3. M’inscrire M’inscrire aux programmes appropriés : SOPDI , PASSEPORT (Voir liste des contacts)	Accéder à la liste d’attente des services subventionnés par le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC), incluant les fonds Passeport avant l’âge de 17 ans. S’informer de la portion allouée au répit dans mes fonds Passeport puisqu’ils pourraient ne plus être disponibles suite au déménagement.	Rester à l’affût des activités et innovations des différents secteurs et paliers gouvernementaux, des agences et organismes locaux.
4. Évaluer Préparer un estimé du nombre d’heures et du type de soutien qui me sera nécessaire	Consulter et faire l’exercice sur la description du soutien suite au déménagement pour identifier les ressources nécessaires et pour estimer les coûts du soutien. Déterminer lesquels de ces soutiens proviennent de ressources naturelles, informelles ou professionnelles en vue d’obtenir des estimations du coût du soutien à acheter. Consulter avec les agences et la réserve des travailleurs respiteservices.com pour faire la somme des coûts de soutien professionnels à acheter.	Faire l’exercice du portfolio avec la personne.

Étapes	Moi et mon intervenant de coordination	Mon cercle de soutien
<p>5. Consulter</p> <p>Communiquer avec le chargé de cas de mon dossier du POSPH dès mon admission au SOPDI pour faire demande à la prestation d'aide financière (Voir liste de contact)</p>	<p>Confirmer le calcul des revenus à la suite de mon déménagement, mon admissibilité à la subvention du premier mois de loyer offert par la Ville d'Ottawa, ou mon admissibilité à la prime de déménagement et au trousseau de départ.</p>	<p>Réfléchir aux soutiens financiers à long terme pour la personne.</p>
<p>6. Vérifier</p> <p>M'assurer que je bénéficie de tous les services et soutiens (financiers et autres) auxquels je suis admissible</p>	<p>Rencontrer mon gestionnaire de cas de Coordination des Services et partager mon intention de m'informer des ressources communautaires (comme les Services de soins de santé du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS)).</p> <p>Visiter le centre communautaire de la région où je désire habiter</p> <p>M'informer et me prévaloir des déductions et crédits d'impôt gouvernementaux.</p>	<p>Consulter un avocat et un conseiller financier afin d'établir une fiducie (vivante ou Henson).</p> <p>Mettre à jour son testament.</p> <p>Considérer la constitution d'un microconseil.</p> <p>Se prévaloir des incitatifs financiers disponibles (Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), par exemple).</p>
<p>7. Planifier</p> <p>Détailler mon calendrier hebdomadaire d'activités</p>	<p>Cibler les quartiers attrayants comme nouveau milieu de vie tout en considérant les options de transport.</p> <p>Identifier les endroits que j'aimerais fréquenter après le déménagement.</p>	<p>Joindre des forums de discussion ou des groupes de parents ayant des intérêts communs, au niveau de l'hébergement, des revendications ou encore de la qualité de vie de la personne.</p>
<p>8. Penser</p> <p>Déterminer si la colocation m'intéresse</p>	<p>Faire les exercices de réflexion au sujet d'un bon colocataire et le partage d'un milieu de vie.</p> <p>Rechercher des colocataires sur des forums tels que Social Hood</p>	<p>Respecter et appuyer les choix de la personne.</p>
<p>9. Chercher</p> <p>Trouver un logement</p>	<p>Visiter les organismes à but non lucratif d'intégration au logement ou le Registre du logement social.</p> <p>Obtenir le soutien d'un conseiller en logement abordable.</p> <p>S'il y a lieu, remplir un formulaire de demande pour un logement social ou un loyer inférieur au prix courant.</p>	<p>M'informer auprès d'habitations individualisées (communautés multigénérationnelles, communautés d'étudiants, possibilités en milieu rural).</p>
<p>10. Identifier</p> <p>Identifier le ou les pourvoyeurs de services de soutien à la vie autonome ou de soutien résidentiel</p>	<p>Compléter l'exercice de transfert de soutien pour la personne.</p>	<p>Compléter l'exercice de transfert de soutien pour le proche aidant.</p> <p>Penser à comment et quand vous allez vous retirer du soutien direct de la personne.</p> <p>Identifier votre rôle à long terme.</p>

Étapes	Moi et mon intervenant de coordination	Mon cercle de soutien
<p>11. Engager</p> <p>Réserver le service de soutien identifié à l'étape précédente (idéalement, quatre semaines avant le déménagement)</p>	<p>Faire l'exercice de jumelage du personnel de soutien.</p> <p>Rencontrer l'employé qui m'accompagnera après mon déménagement.</p>	<p>Lorsque le service sera retenu, commencer à vous retirer graduellement de la prestation financière de la personne.</p>
<p>12. Appliquer</p> <p>Remplir une demande de subvention afin de rendre le logement plus accessible et sécuritaire (au besoin)</p>	<p>Consulter la fiche-conseil sur « rendre ton logement accessible »</p>	
<p>13. Décider</p> <p>Choisir mon nouveau logement et signer le bail</p>	<p>Remplir un formulaire de demande de subvention de la Ville d'Ottawa via le POSPH et remettre une copie du bail signé à mon chargé de cas (idéalement, au moins 2 mois avant la date de déménagement)</p> <p><i>À noter: Il faut également s'attendre à ce que le propriétaire demande le premier mois de loyer à la signature du bail.</i></p>	<p>Aider la personne à mettre sur pied un plan détaillant les étapes de son déménagement et l'accompagner dans le processus.</p>
<p>14. Refaire</p> <p>Mettre à jour mes informations personnelles auprès des agences de soutien financier et des ministères pertinents avec Service Ontario</p>	<p>Signaler mon déménagement auprès de Poste Canada, SOPDI, POSPH et de PASSEPORT (Voir liste des contacts)</p>	<p>Au besoin, accompagner la personne dans les démarches en ligne.</p>
<p>15. Organiser</p> <p>Préparer mon cartable de transition</p>	<p>Recueillir les informations pertinentes pour clarifier les éléments essentiels et mes attentes aux gens qui vont m'offrir du soutien. On peut choisir les pages du Portfolio qui s'appliquent et le personnaliser au besoin, comme les horaires visuels et les détails à prévoir au sujet des routines quotidiennes.</p>	<p>Au besoin, assister dans la mise au point, la mise en œuvre et les mises à jour du cartable de transition.</p>
<p>16. Trier</p> <p>Identifier les biens que je possède déjà pour le déménagement et ceux que je dois me procurer (meubles, appareils, articles domestiques)</p>	<p>Compléter l'inventaire des avoirs et des biens.</p> <p>Dresser une liste d'achats pour compléter mon trousseau selon l'inventaire de mes biens.</p>	
<p>17. Réserver</p> <p>Embaucher les déménageurs avec le camion de déménagement (si nécessaire)</p>	<p>Prendre un rendez-vous avec le propriétaire (ou son agent) à la date du déménagement pour vérifier le logement et ramasser les clefs.</p>	

Étapes	Moi et mon intervenant de coordination	Mon cercle de soutien
<p>18. Déménager</p>	<p>Mettre en œuvre le plan de transition.</p> <p>S'assurer que le soutien organisé (la personne-ressource) est présent pour offrir l'appui tel que déterminé dans le plan.</p> <p>S'assurer d'avoir l'aide nécessaire pour le déménagement</p> <p>Organiser et classer mes biens dans des boîtes identifiées afin de faciliter le déménagement.</p>	<p>Faciliter l'expérience de déménagement de la personne et la rendre le plus agréable possible</p>
<p>19. Réviser</p> <p>Après le déménagement : mettre en œuvre mon plan de suivi</p>	<p>Environ un mois après le déménagement, convoquez une rencontre du cercle de soutien afin d'examiner le déroulement du déménagement et l'expérience vécue jusqu'ici. Les questions suivantes peuvent être à l'ordre du jour : est-ce que le soutien est adéquat, y a-t-il des problèmes avec lesquels j'ai besoin d'autre appui, peut-on déterminer qui pourra offrir un tel appui additionnel ; devons-nous mettre en place des modifications à notre plan.</p> <p>Établissez un calendrier de rencontres régulières, par exemple : deux mois après mon déménagement, et tous les six mois après la première réunion ou si une situation particulière se présente. Ceci vise à assurer que tout s'aligne bien avec mes objectifs (c.-à-d., selon ma vision et la raison que je voulais déménager).</p> <p>Faites un plan pour le paiement du loyer. Vérifier avec mon gestionnaire de cas si le POSPH peut payer mon loyer par versement direct. C'est généralement offert pour les personnes qui ne travaillent pas (dont le montant du POSPH ne varie pas d'un mois à l'autre).</p> <p>Réviser mon budget à toutes les fins de mois. Continuez de rechercher des façons pour réaliser des économies. Par exemple, participez à des cuisines collectives.</p> <p>Après avoir reçu ma première facture d'électricité, faites une demande pour le programme d'aide relative aux frais d'électricité.</p>	<p>S'assurer que le déménagement s'arrime avec la vision de la personne en respectant les décisions de celle-ci.</p> <p>Appuyer la personne dans avec la mise sur pied d'un œuvre et l'entretien de son plan de suivi, au besoin.</p>

PARTIE V

Fiche 2 - Liste de vérification



OUTILS

Voici des conseils à l'intention des proches.

- Prenez note qu'il est important de continuer à enseigner les habiletés d'autonomie à la maison pour la personne, et d'encourager celle-ci à tisser des liens communautaires et informels tout au long du processus de déménagement et suite à celui-ci.
- Il y a des lignes additionnelles pour y inclure d'autres tâches selon les besoins.

Date	
-------------	--

RESPONSABLE (À qui s'adresse la tâche?)	Ne s'applique pas	À faire	En cours	Complété
LA PLANIFICATION				
Créer la vision de son chez-soi idéal selon mes goûts et préférences étape 1				
Élaborer un calendrier identifiant les activités que la personne fait ou aimerait faire durant la semaine étape 6				
Considérer la colocation dans le nouveau logement étape 7				
LES FINANCES				
Détailler les revenus et dépenses de la personne étape 2				
Établir le seuil d'indépendance financière de la personne étape 2				
Faire une demande pour la prestation d'aide financière du MSSC (POSPH), si ce n'est pas déjà fait étape 5				
Faire une demande pour les fonds du programme PASSEPORT via le SOPDI, si ce n'est pas déjà fait étape 3				
Se prévaloir des déductions et crédits d'impôt gouvernementaux				
Estimer les besoins financiers à long terme de la personne étape 5				
Investir dans un régime enregistré d'épargne invalidité (REEL) étape 6				
S'inscrire à tous les programmes de subvention auxquels on est éligible : selon le diagnostic (les différentes associations), le handicap (ex. physique), une condition médicale (ex. subvention pour diète spéciale), le laissez-passer communautaire ou les services ParaTranspo, etc. étape 6				

RESPONSABLE (À qui s'adresse la tâche?)	Ne s'applique pas	À faire	En cours	Complété
Consulter un avocat et un conseiller financier avec expertise pour personnes à revenu fixe (pension d'invalidité) étape 6				
Créer une fiducie et mettre à jour votre testament étape 6				
LE LOGEMENT				
Inscrire son nom aux listes d'attentes d'hébergement avec soutien auprès du SOPDI (au besoin)				
Effectuer des recherches sur les possibilités de logement existant dans la région désirée (Kijiji, Coopératives d'habitation, etc.) étape 9				
Inscrire son nom au centre d'enregistrement pour : le logement social, le logement inférieur au prix courant, le supplément au loyer étape 9				
Obtenir l'appui d'un conseiller en logement abordable étape 9				
LE SOUTIEN À LA VIE AUTONOME				
S'inscrire à la liste d'attente du SOPDI pour le soutien à la vie autonome				
Embaucher un coach pour enseigner les habiletés à l'autonomie				
Obtenir une carte d'identité avec photo de Service Ontario				
Prévoir différentes options de transport indépendant du cercle de soutien immédiat				
LA TRANSITION				
Se référer à la feuille de transfert du soutien étape 10 pour mettre sur pied les soutiens et les suivis appropriés				
Préparer un dossier détaillant les personnes importantes dans la vie de la personne, sa liste de médicaments, les services et agences impliqués et numéros de contacts, etc. Portfolio				

PARTIE V

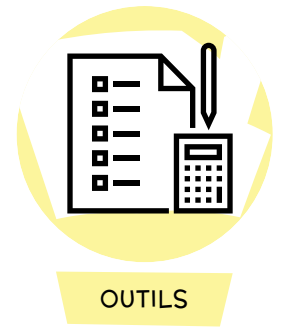


Fiche 3 - Mon portfolio

« Je déménage vers mon
propre toit! »



Coalition des familles francophones
d'Ottawa de personnes avec
déficience intellectuelle ou
handicap de développement



Ce portfolio appartient à :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	
Personne-ressource :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	
Date :	

Mon portfolio personnalisé sert à décrire ma vision et mon projet d’emménager dans mon propre logement. Les fiches d’information, les exercices et les outils m’aideront à planifier et à réaliser ma transition vers le logement de mes rêves.

Mon portfolio servira aussi à :

- M’aider à penser à ce que je trouve important pour mon déménagement (mes raisons, les changements que je désire apporter ou améliorer, etc.);
- Me fournir des outils concrets que je pourrai, au besoin, adapter à ma situation;
- M’assurer que je serai inclus, écouté et respecté dans les décisions en lien avec mon déménagement;
- Alimenter mon cercle de soutien et le rencontrer pour discuter avec lui de mes réels besoins et de mes aspirations.

À noter : cet outil ne remplace pas la planification centrée ou dirigée par la personne, tel qu’offerte par les membres du Réseau ontarien de facilitation indépendante (ROFI). Il vient m’appuyer dans ma transition et dans mon processus de planification au déménagement.

Table des matières

Mon profil.....	1
Pour bien communiquer avec moi.....	2
Les membres de mon cercle de soutien naturel	3
Ma vision.....	4
Prévisions budgétaires mensuelles.....	10
Description du soutien à la suite du déménagement.....	14
Liste de contacts	16
Journal de bord	20
Mon calendrier hebdomadaire d'activités	22
Un bon colocataire c'est.....	23
Partager ma résidence avec une autre personne	24
Jumelage du personnel de soutien	25
Liste de vérification lors d'une visite de logement.....	26
Inventaire de mes biens	28
Transfert du soutien – version pour le proche aidant	29
Transfert du soutien – version pour la personne	30

Astuce: Pressez sur la touche [ALT] et la flèche [←] pour retourner à la vue précédente.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Mon profil

Mon nom:

Mes qualités, mes forces, mes goûts, mes préférences et intérêts personnels...

(photo récente)

Ce que je trouve important dans ma vie pour l'avenir, mes rêves et mes ambitions...

Pour bien m'appuyer, il faut savoir que...

Peut inclure mes peurs, mes craintes, les endroits que j'aime et ceux que j'aime moins, mes comportements, etc.

Source: matériel adapté du blog «*One-page profiles*» de Helen Sanderson Associates (<https://onepageprofiles.wordpress.com>)

Pour bien communiquer avec moi

Pour m'exprimer :

Quand il se passe ceci...	Je fais ceci...	Ce que cela peut vouloir dire...	Vous devriez faire ceci...

Les membres de mon cercle de soutien naturel

Décrire les gens qui sont importants dans ma vie et ce qu'ils font pour m'aider.

Ma famille (Mes parents, frères ou sœurs, grands-parents, mes tantes...)

.....

.....

.....

.....

.....

Mon amoureux/amoureuse

.....

Mes amis

.....

.....

.....

.....

Les gens dans mon milieu de travail ou de bénévolat ; les intervenants ou bénévoles aux activités de jour, aux sports et aux loisirs

.....

.....

.....

.....

Les gens qui m'aident gratuitement

.....

.....

.....

.....

Comment garder contact ? (ex. : organiser des visites, se téléphoner, etc.)

.....

.....

.....

Ma vision

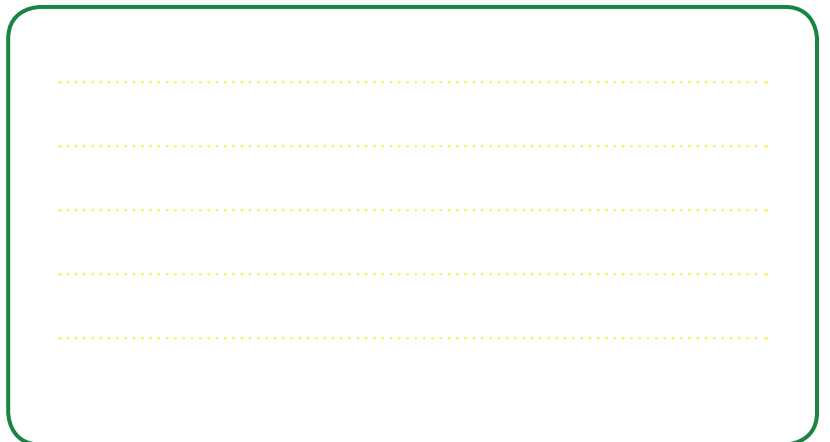
Je veux déménager parce que...



Pistes de réflexion :

- Ce que j'aimerais
- Ce que je veux améliorer
- À quoi ressemblent ma maison et mon quartier idéal ? Pourquoi ?
- Je veux un déménagement temporaire ou à long terme ?
- Quand voudrais-je déménager ?

Qui sont les personnes qui m'aident à penser à mon logement ?



Piste de réflexion :

Qui m'aide à planifier, à penser à ce que je veux ?

Ce qui va bien présentement



Pistes de réflexion :

- Où et avec qui j'habite présentement ?
- Ce que j'aime de ma maison présentement.
- Ce que j'aime de mon quartier présentement.
- Quels sont les avantages et désavantages de vivre ici ?
- De quoi vais-je m'ennuyer si je pars ?

Ce qui va changer quand je vais déménager

Pistes de réflexion :

- Ce que je vais aimer ?
- Ce qui va être nouveau ?
- Quels seront les changements ?
- Qu'est-ce qui m'inquiète ?
- Qu'est-ce qui pourrait être difficile ?
- Vais-je avoir besoin d'aide ?
- Comment vais-je me déplacer, quel sera mon mode de transport ?

Ce que je trouve important

Pistes de réflexion :

- Est-ce que je souhaite être proche de mes parents, mes amis, mes activités, mon travail ?
- Est-ce que j'ai des animaux ou des choses importantes qui m'appartiennent ?
- Je veux habiter seul ou avec quelqu'un ?
- Est-ce que j'ai besoin de ma chambre et mes endroits privés ?
- Quelles sont mes routines ?
- Quelles sont mes croyances ?

Ce que j'aimerais partager à propos de moi



Pistes de réflexion :

- Mes expériences de déménagement dans le passé
- Si j'ai déjà fait une planification dirigée par la personne
- S'il y a des informations importantes par rapport à ma santé et à mes médicaments
- S'il y a des informations importantes par rapport à ma communication
- Autres points qui n'ont pas encore été mentionnés et que je trouve importants

Ce que les gens qui m'aident trouvent important pour moi (le point de vue des proches)



Pistes de réflexion :

- Pour ma sécurité
- Pour mon confort, mon bien-être
- Pour la réalisation de soi
- Au sujet du soutien dont j'aurai besoin
- Au sujet de leurs inquiétudes

Pour me préparer à la planification



Pistes de réflexion :

- Quelles sont les questions auxquelles je n'ai pas réponse en ce moment ?
- Qu'est-ce qu'il me faut absolument savoir avant de commencer ?
- Qui pourrait-on inviter à participer à mon projet ?
- Quelles sont les agences et services à joindre pour plus d'information ?
- Quelles sont les premières/les prochaines étapes ?

Prévisions budgétaires mensuelles

Revenus mensuels AVANT le déménagement

Sources de revenus	Montants mensuels
<u>POSPH</u>	
Emploi	
<u>Passeport</u>	
Famille	
Autre	
Total	

Dépenses mensuelles AVANT le déménagement

Assigner chaque dépense à la colonne de la source utilisée pour couvrir cette dépense

Logement	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Assurances maison					
Chauffage					
Impôts fonciers					
Loyer					
Services publics					
Besoins de base	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Aménagement, meubles, rénovations					
Câble et internet					
Nourriture					
Produits de nettoyage					
Téléphone/cellulaire					
Vêtements et produits personnels					

Transport	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
OC Transpo					
Para Transpo					
Frais de taxi					
Frais automobile (paiements, assurances, réparations, essence)					
Soutien	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Activités de jour					
Indemnité pour les employés					
<u>Travailleur de soutien</u>					
Autre					
Loisirs	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Animaux					
Sorties cinéma, restaurant					
Vacances					
Jeux vidéo					
Autre					
Autres dépenses	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Frais médicaux non couverts					
Épargne personnelle					
Assurance-vie					
Paiements de dettes					
Autre					
Total					
Notes (avant le déménagement):					

Revenus mensuels APRÈS le déménagement

Sources de revenus	Montants mensuels
<u>POSPH</u>	
Emploi	
<u>Passeport</u>	
Famille	
Autre	
Total	

Dépenses mensuelles APRÈS le déménagement

Sources utilisées pour couvrir les dépenses

Logement	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Assurances maison					
Chauffage					
Impôts fonciers					
Loyer					
Services publics					
Besoins de base	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Aménagement, meubles, rénovations					
Câble et internet					
Nourriture					
Produits de nettoyage					
Téléphone/cellulaire					
Vêtements et produits personnels					

Transport	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
OC Transpo					
Para Transpo					
Frais de taxi					
Frais automobile (paiements, assurances, réparations, essence)					
Soutien	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Activités de jour					
Indemnité pour les employés					
<u>Travailleur de soutien</u>					
Autre					
Loisirs	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Animaux					
Sorties cinéma, restaurant					
Vacances					
Jeux vidéo					
Autre					
Autres dépenses	POSPH	Emploi	Passeport	Famille	Autre
Frais médicaux non couverts					
Épargne personnelle					
Assurance-vie					
Paiements de dettes					
Autre					
Total					

Notes (après le déménagement):



Description du soutien à la suite du déménagement

Aide médicale, soins personnels et aide pour accomplir les activités de la vie quotidienne (si admissible) — faites une demande au Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain qui englobe maintenant les services et le personnel de l'ancien Centre d'accès aux soins communautaires (CASC). <http://healthcareathome.ca/champlain/fr>

Comptabilité et gestion financière – gérer les revenus et les dépenses mensuels, régler les comptes, payer les services publics.

Coordination – gérer les employés, entretenir les liens avec le cercle de soutien, vérifier que les objectifs du plan de la personne sont respectés.

Employés aux services de soutien – pour l'embauche d'employés aux services de soutien, consultez ce guide à l'intention des Ontariens/Ontariennes ayant une déficience intellectuelle: [Embaucher un travailleur ou une travailleuse au soutien](#)

Nettoyage de la maison – vérifier si vous êtes admissible à ce soutien avec le programme POSPH, monter un dossier au besoin.

Organisation quotidienne – assurer le transport, gérer les imprévus reliés aux horaires (ex. annulation du transport ou d'activités), planifier des menus santé ou faire l'épicerie, de diverses dépenses quotidiennes, entretenir ses réseaux sociaux, prendre les rendez-vous médicaux et dentaires, demander de l'aide au besoin.

Programme Passeport – Pour plus d'information concernant les dépenses admissibles au programme Passeport pour l'embauche des employés de soutien, consultez ce document: [Lignes directrices du programme Passeport](#). Une version abrégée de celles-ci est disponible en ligne dans une [Fiche-conseil du programme Passeport](#).

Routines quotidiennes – assurer le retour à la maison, meubler le quotidien avec des activités, communiquer avec la famille et les amis, favoriser une bonne routine de sommeil, accompagner aux rendez-vous médicaux et dentaires.

Soutien aux activités de la vie quotidienne – voir à : l'habillement, la préparation des repas, le lavage, la préparation aux déplacements ou activités ponctuelles, la sécurité dans le milieu de vie et lors de sorties.

Soutien la nuit – un facteur qui influence grandement le coût total du soutien est le niveau du besoin en soutien pendant les heures de sommeil. L'option la plus économique est celle où l'employé habite avec la/les personnes, partage le milieu de vie et obtient pension sans être rémunéré. Selon le cas, il est aussi pertinent d'explorer les ressources technologiques, surtout pour ce qui est des mesures de prévention et de sécurité de la personne.

Estimé des taux horaires :

- Entre 25 \$ et 35 \$ de l'heure, selon l'expérience et les responsabilités;
- Environ 100 \$ la nuit pour un employé de soutien qui demeure sur place et qui contribue à la routine du matin jusqu'au départ de la personne;
- Prévoir les coûts de kilométrages et autres coûts associés aux sorties.

Résumé du soutien désiré et nombres d'heures :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Lever							
Matin							
Avant-midi							
Dîner							
Après-midi							
Souper							
Soirée							
Coucher							
Nuit							

Prévoir le soutien variable nécessaire aux deux semaines ou une fois par mois (ex. rendez-vous médicaux, activités occasionnelles, autres sorties):



OUTILS

Liste de contacts

Inclure toutes agences provinciales, municipales, les services de santé, de soutien, financier, etc. Plusieurs d'entre elles sont répertoriées dans le Guide sous les liens-ressources.

Nom de l'agence :	SOPDI-RE
Personne ressource :	
Téléphone :	1-855-376-3737
Courriel :	admin@dsoer.ca
Adresse :	200-150 chemin Montréal, Ottawa
Raison :	Inscription de départ (au besoin) et Passeport
Nom de l'agence :	POSPH/ODSP
Personne ressource :	
Téléphone :	3-1-1 ou 613-580-2400
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	Soutien du revenu ou de l'emploi
Nom de l'agence :	Coordination des services (SCS)
Personne ressource :	
Téléphone :	613-748-1788
Courriel :	admin@scsottawa.on.ca
Adresse :	200-150 chemin Montréal, Ottawa
Raison :	
Nom de l'agence :	Service Ontario
Personne ressource :	
Téléphone :	1-800-267-8097 (tél. sans frais)
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	

Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	

Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	

Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	
Nom de l'agence :	
Personne ressource :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Raison :	



Journal de bord

Le journal de bord est un outil de suivi dans lequel la personne ou les personnes-ressources (dont votre cercle de soutien) conscrivent un ensemble d'informations à propos des activités et contacts établis au cours de la réalisation de vos projets. Dans le cadre de ce guide, c'est principalement à propos des démarches entreprises durant et après votre transition au logement. Par exemple, cet outil peut être utile pour répertorier vos communications avec diverses personnes impliquées dans les programmes et services dont vous voudriez disposer. Avec votre calendrier, il peut vous permettre de garder le fil sur l'évolution de vos demandes, inscriptions, etc.

Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	

Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	
Quand :	
Qui :	
Organisme :	
Raison de l'appel :	
Suivi à faire :	

Mon calendrier hebdomadaire d'activités

Les endroits où je vais, et comment je me déplace

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Notes:

Un bon colocataire c'est...

Je cherche quelqu'un pour partager mon logement avec moi.

J'aimerais quelqu'un qui : (est tranquille, énergétique, est souvent à la maison, souvent partie, autre)

.....

.....

.....

Je ne serais pas heureux/heureuse de vivre avec quelqu'un qui :

.....

.....

.....

C'est important pour moi que l'autre personne :

.....

.....

.....

Je suis un bon locataire parce que :

.....

.....

.....

Partager ma résidence avec une autre personne

J'aimerais vivre avec:

.....

Parce que:

.....
.....
.....
.....

Sa personnalité:

.....
.....
.....
.....

Ce qu'il/elle aime:

.....
.....
.....

Ce qu'il/elle n'aime pas:

.....
.....

Nos intérêts communs:

.....
.....
.....

Nous pouvons aussi nous aider entre nous:

.....
.....

Il est possible que nous ne soyons pas toujours d'accord. Comment allons-nous résoudre nos conflits ?

.....
.....
.....

Jumelage du personnel de soutien

Identifier quels sont les caractéristiques, habiletés et traits de personnalité qu'une personne qui offre le soutien doit posséder pour offrir le service avec succès.

Traits de personnalité

(détendu, énergétique, patient, compréhensif, conversation facile, etc.)

Habiletés requises

(utiliser l'ordinateur, bon communicateur, capacités organisationnelles, etc.)

Soutien nécessaire et voulu

(pour sortir et faire des rencontres, pour apprendre des activités quotidiennes à la maison telles que..., aide pour trouver du bénévolat, etc.)

Intérêts en commun

(aimer les animaux, la photographie, la musique, cuisiner, faire des marches, etc.)

Liste de vérification lors d'une visite de logement

Date de la visite :	
Adresse du logement :	
Coût du loyer par mois :	
Nom du locateur/de la personne ressource :	
Numéro de téléphone :	
Date que le logement est libre :	

Services inclus :	Oui	Non	Coût estimé par mois :
Chauffage (électricité/gaz/propane/huile/ autre)			
Électricité			
Stationnement			
Eau			
Est-ce que des factures des mois précédents sont disponibles pour vérifier les coûts associés à ces services ?			

Autres services :	Oui	Non	Notes :
Réfrigérateur et cuisinière			
Laveuse et sècheuse			
Déneigement			
Entretien de la pelouse			
Réservoir eau chaude			
Entreposage			
Climatisation			
Accès à la cour arrière			
Accès à une salle commune			

Bail et dernier mois de loyer :	Oui	Non	Notes :
Dépôt nécessaire pour le dernier mois de loyer ?			
Possible de payer un montant additionnel à chaque mois jusqu'à ce que le dernier mois de loyer soit payé ?			
Est-ce qu'il y a un bail ?			

Informations générales :	Oui	Non	Notes :
Appartement non-fumeurs ?			
Détecteur de fumée/de monoxyde de carbone avec des piles en bon état ?			
L'isolation est-elle bonne ? (Son et froid)			
Y a-t-il eut des infestations ? (Punaises de lit, coquerelles ou autres)			

Autres questions utiles :	Mes notes/réponses :
Qui contrôle le chauffage/la climatisation ?	
Où est le panneau électrique ?	
Réparations à faire ? Préparer une liste avec le propriétaire qui indique quand les réparations seront faites.	
Faites fonctionner les robinets, la douche, la toilette.	
Ouvrez les portes d'armoire.	
Si inclus, inspectez les appareils.	

Notes : (impressions sur le quartier, l'immeuble, etc.)

Inventaire de mes biens

Chambre à coucher :	Possède déjà	Doit acheter	Pas nécessaire
Lit			
Commode			
Table de nuit			
Armoire			
Draps de lit			
Lampe			
Réveil-matin			

Salle à manger/ cuisine :	Possède déjà	Doit acheter	Pas nécessaire
Table			
Chaises			
Micro-onde			
Poêle			
Réfrigérateur			
Vaisselle			
Chaudrons			
Ustensiles			
Savon à vaisselle			
Linges à vaisselle			

Salon :	Possède déjà	Doit acheter	Pas nécessaire
Divan			
Unité murale			
Table à café			
Étagère			
Chaîne stéréo			
Télévision			

Salle de bain :	Possède déjà	Doit acheter	Pas nécessaire
Nettoyants			
Serviettes			

Autre :	Possède déjà	Doit acheter	Pas nécessaire
Laveuse et sècheuse			
Ordinateur/imprimante			

Transfert du soutien - version pour le proche aidant

Notez ce que vous faites pour votre personne aimée : pensez à quand et à qui allez-vous déléguer cette tâche ou activité ?

Tâche/activité	Pendant le 1 ^{er} mois	3 mois	6 mois	1 an	Planification requise	Qui sera responsable ?

Source : matériel adapté du formulaire intitulé « Letting Go Exercise » (2016) du programme Lights de Toronto.

Transfert du soutien - version pour la personne

Notez ce avec quoi on vous aide, et décidez s'il faut déléguer la tâche à quelqu'un d'autre après votre déménagement.

Tâche ou activité avec lesquelles je reçois de l'aide	Qui m'aide ?	Est-ce que cette aide sera disponible après mon déménagement ?	Sinon, est-ce que je peux l'apprendre, ou si je vais chercher de l'aide ailleurs ?	Quand est-ce que je devrais commencer ?



Un grand merci à Janelle (couverture), Sarah et Alexandre, ainsi que les personnes qui les accompagnaient, qui ont accepté d'être photographié pour ce guide.



**Coalition des familles francophones
d'Ottawa de personnes avec
déficience intellectuelle ou
handicap de développement**

MARS 2018